

Parc naturel régional de Lorraine

*Une biodiversité
préservée et une
meilleure qualité
environnementale*

*Un développement
équilibré et durable
du territoire*

*Un territoire vivant,
accueillant et
solidaire*

Une autre vie s'invente ici...

Rapport d'activité

2011



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Sommaire ...

✿ <i>Le mot du Président</i>	<i>p. 3</i>
✿ <i>Où en est-on dans la construction collective du projet de territoire ?</i>	<i>p. 4 à 5</i>
✿ <i>Grand Projet n°1 : Contribution au maintien et au développement de la biodiversité</i>	<i>p. 6 à 12</i>
✿ <i>Grand Projet n°2 : Participation à la lutte contre le changement climatique</i>	<i>p. 13 à 15</i>
✿ <i>Grand Projet n°3 : Accompagnement des Grands Pôles Structurants</i>	<i>p. 16 à 18</i>
✿ <i>Grand Projet n°4 : Aménagement Durable du Territoire</i>	<i>p. 19 à 22</i>
✿ <i>Grand Projet n°5 : Développement de la Vie du Territoire</i>	<i>p. 23 à 30</i>
✿ <i>Grand Projet n°6 : Préparation du renouvellement de la Charte</i>	<i>p. 32 à 32</i>
✿ <i>Projets Transversaux : Communication et mise en réseau / Coopération internationale</i>	<i>p. 33 à 35</i>
✿ <i>La vie du Syndicat Mixte</i>	<i>p. 36</i>
✿ <i>L'équipe du Parc</i>	<i>p. 37 à 40</i>
✿ <i>Le budget 2011 du Syndicat Mixte</i>	<i>p. 41</i>
✿ <i>Carte d'identité du territoire</i>	<i>p. 42</i>
✿ <i>Glossaire</i>	<i>p. 43</i>

Le mot du Président ...



2011 a été une année déterminante pour l'avenir du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine.

Déterminante, parce qu'ensemble nous avons dû relever les défis auxquels le Syndicat Mixte du Parc est confronté, et notamment celui de la révision de notre Charte.

Parce qu'il s'agit de bâtir ensemble l'avenir de notre territoire, acteurs, associations, et habitants du territoire, conseils scientifique, culturel et d'éducation au territoire, mais aussi partenaires techniques et financiers ont été amenés à faire entendre leur voix, et à s'interroger sur l'application de la charte actuelle et sur leur participation à sa mise en œuvre.

Les résultats de ces travaux ont permis de disposer d'une vision territoriale suffisamment claire pour esquisser les grandes vocations et orientations stratégiques auxquelles il nous conviendra de répondre et de mettre en œuvre à l'horizon 2015-2027. Le prochain rendez-vous déterminant pour notre territoire devrait intervenir à l'automne 2012, date à laquelle notre projet sera soumis aux instances nationales pour avis intermédiaire.

Le présent rapport d'activité 2011 du Syndicat Mixte du Parc illustre comment les actions menées au cours de l'année, dans leur diversité, convergent vers des objectifs partagés : le maintien de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, le développement durable du territoire et la cohésion sociale. Ce document que j'ai souhaité plus synthétique est issu de l'outil d'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de notre Charte : EVA. Il comprend Grand Projet par Grand Projet un bilan évaluatif des actions « phares » qui ont été menées cette année.

Je vous souhaite une bonne lecture du bilan d'activités 2011 du Parc naturel régional de Lorraine.

Thibaut VILLEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine.



Parc
naturel
régional
de Lorraine



une autre vie s'invente ici...

Où en est-on dans la construction collective du projet de territoire ?

2011 a été une année déterminante pour l'avenir du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine. Déterminante parce qu'ensemble nous nous sommes engagés dans un vaste chantier, celui de définir collectivement le nouveau projet de territoire.

Depuis le début de l'année, collectivités locales, élus, acteurs du territoire et habitants se sont engagés dans ce chantier de longue haleine, qui devrait aboutir en 2015. Objectif : imaginer ensemble un nouveau projet pour le territoire à l'horizon 2027 ! Ce nouveau projet devra être partagé par tous et prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui se dessinent.

Les premières étapes de la construction du projet de territoire arrivent à leur terme. Ainsi depuis février, les collectivités, acteurs, associations, et habitants du territoire, les conseils scientifique, culturel et d'éducation au territoire, mais aussi les partenaires techniques et financiers ont été amenés à faire entendre leur voix, et à s'interroger sur l'application de la charte actuelle et sur leur participation à sa mise en œuvre. Ces participants aux différentes journées de travail organisées au cours du 1^{er} semestre 2011 ont également été amenés à émettre des propositions et à faire part de leur vision du territoire. Les séances de travail ont été animées sous Metaplan afin d'amener les participants à construire collectivement leur jugement.



A la rentrée de septembre, à partir de l'ensemble des éléments forts mis en évidence au cours de ces différentes rencontres, les grands enjeux de territoire ont pu être établis.

... Les enjeux de territoire ...

D'un point de vue stratégique, l'enjeu pour le Syndicat Mixte est véritablement de trouver une identité et de retisser avec ses membres un lien qui s'est distendu avec le temps. Il s'agit

donc de mettre le territoire au cœur du projet, mais aussi d'animer des lieux de débat et de processus de coopération avec les acteurs-partenaires publics et privés.

En conséquence, le projet de territoire sera amené à être construit à l'articulation de 2 charnières :

- ✓ **Celle de la relation ville-campagne.** Il s'agit de prendre en compte les intercommunalités, qui se sont constituées autour des villes-portes et bourgs relais du territoire, et qui ont un rôle clé dans l'émergence de projets. Il s'agit également de s'attacher aux questions communes à l'ensemble du territoire et relevant de la ruralité. Au final, le Parc devra faire évoluer le concept de ville-porte vers celui de pôle d'animation et de développement des territoires du PnrL.
- ✓ **Celle du rapport à l'entité géographique de la Lorraine.** Si le territoire du Parc n'a pas de caractéristiques intrinsèques ou de lieux suffisamment prégnants pour être identifiable et attractif depuis l'extérieur ou l'étranger, son appellation Pnr de Lorraine permet de le situer autrement comme composante de la Lorraine. Il s'agira dans ce cadre, de :
 - Pouvoir mettre les projets de Madine et de Chambley au cœur de la stratégie de territoire
 - Faciliter l'émergence d'une économie touristique
 - Valoriser l'appellation du Parc

D'un point de vue thématique, les enjeux sont :

- ✓ **De travailler sur des relais de développement pour donner plus d'autonomie au territoire.** Il s'agira d'explorer des pistes d'activités nouvelles misant sur les ressources locales et les proximités géographiques, et sur les capacités d'entreprendre des habitants ou des personnes susceptibles de venir s'installer. A ce titre, devront être traitées en priorité les activités valorisant l'espace rural afin d'accroître son autonomie : nouvelles formes d'agriculture, circuits courts, pluriactivité, réceptif pour les loisirs, économie touristique...)
- ✓ **D'adopter une approche intégrée des questions d'aménagement** (consommation d'espace, mixité sociale, insertion paysagère, intégration des bâtiments d'activités, architecture des constructions neuves...). Cette démarche que le Parc aura à imaginer devra se traduire par la suite dans des documents normalisés (PLU, PLH, PCET, plan paysage...)...et en partenariat avec communes et structures intercommunales.
- ✓ **Poursuivre et élargir l'action du Parc en faveur du patrimoine naturel et de gestion de l'espace** (exemple : trames vertes et bleue, nature ordinaire, gestion forestière...)

... La définition de la stratégie ...

Les résultats de l'ensemble de ces travaux ont permis de disposer d'une vision territoriale suffisamment claire et précise pour débattre des orientations stratégiques et des mesures concrètes à mettre au cœur du nouveau projet de territoire, et ont servi de base à la formalisation de l'arborescence de la charte 2015-2027.

Décliné en 3 vocations et 10 orientations stratégiques, l'arbre d'objectifs a été validé par les élus en octobre 2011 et par le Comité Syndical du Parc en novembre 2011.

Puis, afin d'identifier les mesures concrètes à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie ainsi définie, élus et partenaires se sont à nouveau réunis pour des séances de travail collectif en ateliers.

Parc naturel Préparation de la nouvelle charte Les élus planchent sur les objectifs

LES PREMIÈRES ÉTAPES de la construction d'un projet de territoire pour le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) arrivent à leur terme. Depuis le 10 février, plusieurs rendez-vous ont d'ores et déjà été organisés avec les habitants, élus, acteurs et partenaires du PNRL qui concourent à l'aménagement et à l'animation du territoire (propriétaires de chambres d'hôtes, artisans, représentants d'offices de tourisme...). Un travail collectif mené autour d'ateliers thématiques prenant en compte la biodiversité, le patrimoine bâti, l'agriculture, l'urbanisme, le tourisme, les services à la population, le développement culturel... Avec l'ambition d'aboutir à un projet partagé qui donnera lieu à la nouvelle charte du Parc dont l'entrée en vigueur devra avoir lieu au plus tard le 1er janvier 2015.

des mesures concrètes à mettre au cœur de notre nouveau projet de territoire », souligne Thibaut Villemin, président du PNRL. « Le Parc a aujourd'hui trois vocations : participer au renouvellement de l'attractivité en Lorraine, construire son avenir avec ses bassins de vie et ses populations, préserver et valoriser ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités ».

La réflexion engagée avec tous les partenaires a ainsi permis de dégager concrètement douze orientations stratégiques comme, par exemple, « valoriser les joyaux de la biodiversité et le paysage lorrains, faire émerger et soutenir les initiatives économiques respectueuses du développement durable, accompagner les modes de vie ou encore... »

Nouveau rendez-vous le 21 octobre
Vendredi, les élus du Parc Naturel étaient conviés à se réunir à l'abbaye des Prémonstrés pour débattre collectivement des orientations stratégiques proposées pour



Les élus ont débattu collectivement des orientations stratégiques proposées pour répondre aux enjeux du territoire.

répondre aux enjeux du territoire. Trente-trois ont répondu à l'invitation, travaillant en ateliers autour de deux questions : « Quels objectifs se fixer ? » et « Quelles ambitions mener ensemble pour réaliser nos ambitions ? ». Leur travail s'est évidemment appuyé sur les réflexions et propositions recueillies lors de

tes rencontres précédentes. Le chantier de construction de la nouvelle charte est loin d'être terminé. Le 21 octobre, acteurs et partenaires se retrouveront une nouvelle fois avant la réunion de groupes de travail pour « affiner les mesures ». Puis, en janvier 2012, le

PNRL passera à la phase de concertation avec les communautés de communes. « L'avant-projet de la charte devra être présenté à la Région et à l'État pour validation en avril 2012 », rappelle Thibaut Villemin.

Jean-Christophe VINCENT
La synthèse de tous les débats est consultable sur le blog <http://charte.pnr-lorraine.com>

... Et ensuite ? ...

En 2012, le chantier se poursuivra par la rédaction concrète du projet. Pour ce faire, des ateliers de travail thématiques seront organisés avec tous les acteurs et partenaires qui concourent à l'aménagement et l'animation du territoire.

Par ailleurs, au moment d'entrer dans la rédaction précise des projets qui seront à mener pour répondre aux grands enjeux stratégiques qui se dessinent, des temps de travail privilégiés seront organisés avec chacune des 17 structures intercommunales qui composent le territoire du Parc. A cette occasion, il s'agira d'identifier les coopérations souhaitables qui seront à mener. Car en effet, les intercommunalités se positionnent aujourd'hui comme des partenaires incontournables pour la mise en œuvre du projet de territoire.

Ce long processus devrait aboutir à l'été 2012, date à laquelle le nouveau projet de territoire sera envoyé aux instances nationales pour avis intermédiaire.



Sept. à décembre 2012 :
avis intermédiaire des instances nationales sur l'avant-projet de Charte

Janvier à avril 2013 :
finalisation du projet de charte au regard des remarques qui auront été exprimées lors de l'avis intermédiaire

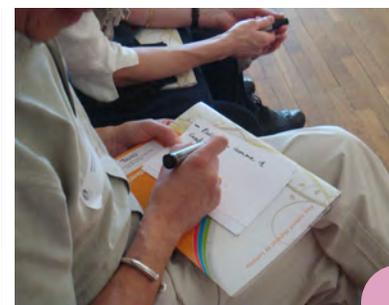
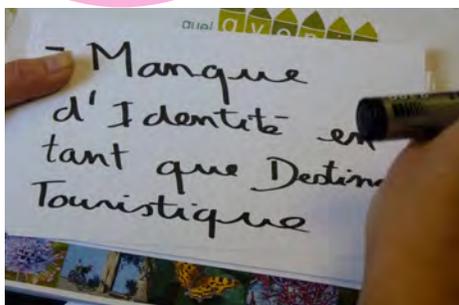
Juin 2013 :
adoption du projet de charte par le Conseil régional

Juillet à novembre 2013 :
enquête publique

Déc. 2013 à juin 2014 :
délibération des communes, des communautés de communes, des Conseils Généraux, et du Conseil régional sur le projet

Juillet à novembre 2014 :
avis final du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, du Conseil National de Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux

Décembre 2014 :
en cas d'avis favorable, reconduction du classement par un décret du Premier Ministre



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Il y a 37 ans, notre territoire a été labellisé Parc naturel régional grâce à la qualité de sa biodiversité et de ses paysages.

Aujourd'hui, le principal enjeu du Parc de Lorraine est de maintenir voire de développer la biodiversité de son territoire tout en y favorisant les activités humaines.

Objectifs

La préservation de notre biodiversité, entendue par la diversité des gènes, des espèces, des milieux, des paysages, et de leurs interactions, est le seul garant d'un développement durable de notre territoire et du maintien de sa qualité et donc *in fine* du renouvellement de son label « parc naturel régional ».

La biodiversité forme l'essentiel des potentialités du territoire à valoriser et à développer durablement. En effet, sans paysage, sans milieu naturel, pas de tourisme durable, sans vie et sans eau dans nos sols pas d'agriculture de plein champ, mais une agriculture intensive dominée par les engrais et pesticides qui dégraderont nos ressources naturelles. Or, comme partout en France et à travers le monde, la biodiversité du Parc naturel régional de Lorraine continue à s'éroder. C'est pourquoi, le Parc s'est engagé fortement dans la préservation de sa biodiversité.

Descriptif

La stratégie du Syndicat Mixte du Parc se concentre autour de 3 axes pour préserver sa biodiversité.

- D'une part, poursuivre l'acquisition et le suivi des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des espèces et ce afin de mieux gérer et protéger ces ressources. En 2011, l'action du Syndicat Mixte du Parc en la matière s'est surtout portée sur la définition des coeurs de nature (ENS, ZNIEFF) et des premiers tests de fonctionnalité des espaces dans le cadre de la mise en place du schéma des réseaux écologiques. Par ailleurs, le travail de recherche d'indicateurs biologiques, nécessaires tant au suivi des actions menées par le Syndicat Mixte qu'au suivi global de la biodiversité du territoire, a été partiellement réalisé avec l'aide du Conseil Scientifique.

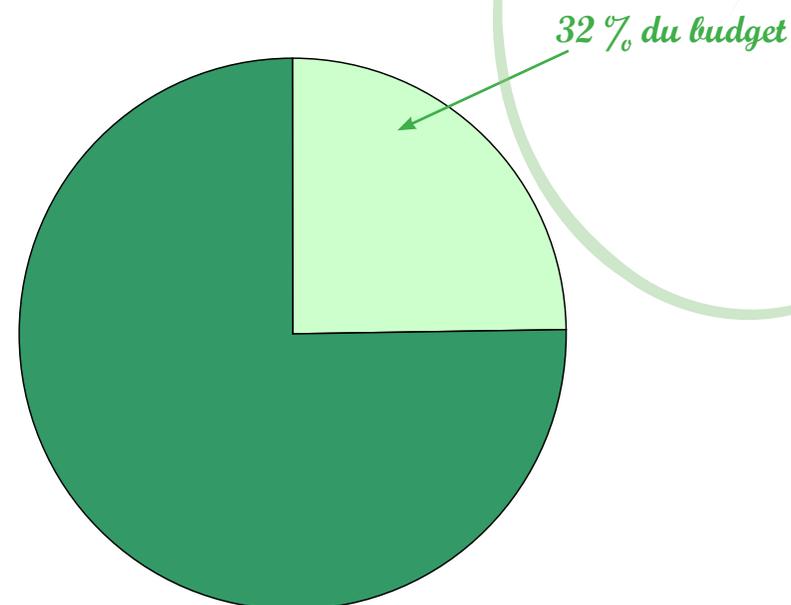
- D'autre part, puisqu'on ne protège que ce que l'on connaît bien, le Syndicat Mixte du Parc a comme priorité de communiquer, transférer et valoriser les connaissances acquises auprès des habitants et des utilisateurs du territoire. Ainsi en 2011, le Syndicat Mixte du Parc a dispensé des formations aux universités de Nancy et de Metz, aux gestionnaires via le Centre National de la Formation Forestière, le Centre de Valorisation des Ressources Humaines..., a reconduit la seconde édition du concours « Prairies Fleuries » et a mis à

disposition du territoire l'exposition itinérante sur les zones humides. Par ailleurs, l'outil BOMBINA a été mis en ligne à l'été 2011. Partenaires et habitants intéressés peuvent donc s'y connecter et le faire vivre.

- Ces opérations de communication furent le préalable indispensable pour mettre en oeuvre la protection et la gestion du patrimoine naturel tant pour des patrimoines naturels remarquables que pour le patrimoine qui nous entoure au quotidien. La rédaction des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 de la Forêt de la Reine, de la Vallée de l'Esch, du Rupt-de-Mad, des annexes hydrauliques de la Meuse, des Hauts de Meuse et de Jarny Mars-la-Tour, la mise en oeuvre de nombreux contrats MAET en particulier sur les prairies remarquables, la poursuite de l'action en faveur du patrimoine arboré sont les principales opérations menées et engagées en 2011 pour préserver notre patrimoine naturel.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°1 « Contribution au maintien et au développement de la biodiversité » s'est élevé à 318 211 euros.



FINALISATION DU PROGRAMME ZNIEFF

CONTEXTE DE L'ACTION

La modernisation des ZNIEFF s'inscrit dans la démarche de cartographie de la trame verte et bleue du territoire du Parc et plus précisément de la cartographie des zones nodales ou cœurs de biodiversité de ses réseaux écologiques.

Dans ce cadre, 105 ZNIEFF ont été réactualisées en 2009, 29 en 2010. Il en reste environ 59 à moderniser (comprenant 46 sites de 1ère génération et 13 propositions de création).

OBJECTIFS

Il s'agit de rassembler les données nécessaires et de proposer les périmètres des 59 ZNIEFF de deuxième génération sur le territoire du PnrL.

DESCRIPTIF

Une synthèse des données Parc existantes pour la modernisation de ces sites et un suivi de leur intégration dans la Base de donnée BOMBINA doivent être effectués. Pour les sites qui nécessitent un complément de données afin de remplir les critères ZNIEFF, un recueil de données auprès de partenaires et des prospections naturalistes viennent compléter la donnée Parc. Les périmètres sont construits par la prise en compte de l'ensemble des données acquises.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 87 003 €

DREAL : 33 932 €

Conseil Général de Meuse : 10 875 €

Agence de l'Eau Rhin-Meuse: 31 321 €

FEADER : 10 875 €

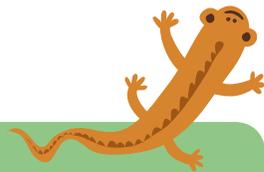


Zone humide en forêt de la Reine

BILAN DE L'ACTION

L'ensemble des données recueillies sur le terrain, au sein du PnrL et auprès des partenaires a permis la proposition des 59 sites restant à moderniser.

Ces données ont été transmises à la DREAL Lorraine en vue de leur validation par le Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature (CSRPN) de Lorraine au premier trimestre 2012.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL Lorraine, CSRPN de Lorraine, Associations naturalistes (CPEPESC, CSL), Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée, Chambre d'Agriculture de la Meuse, ONCFS

CHIFFRES CLÉS

17 607 données transmises à DREAL Lorraine

Prospections de terrain sur 15 sites

59 périmètres proposés

CONTACTS PARC

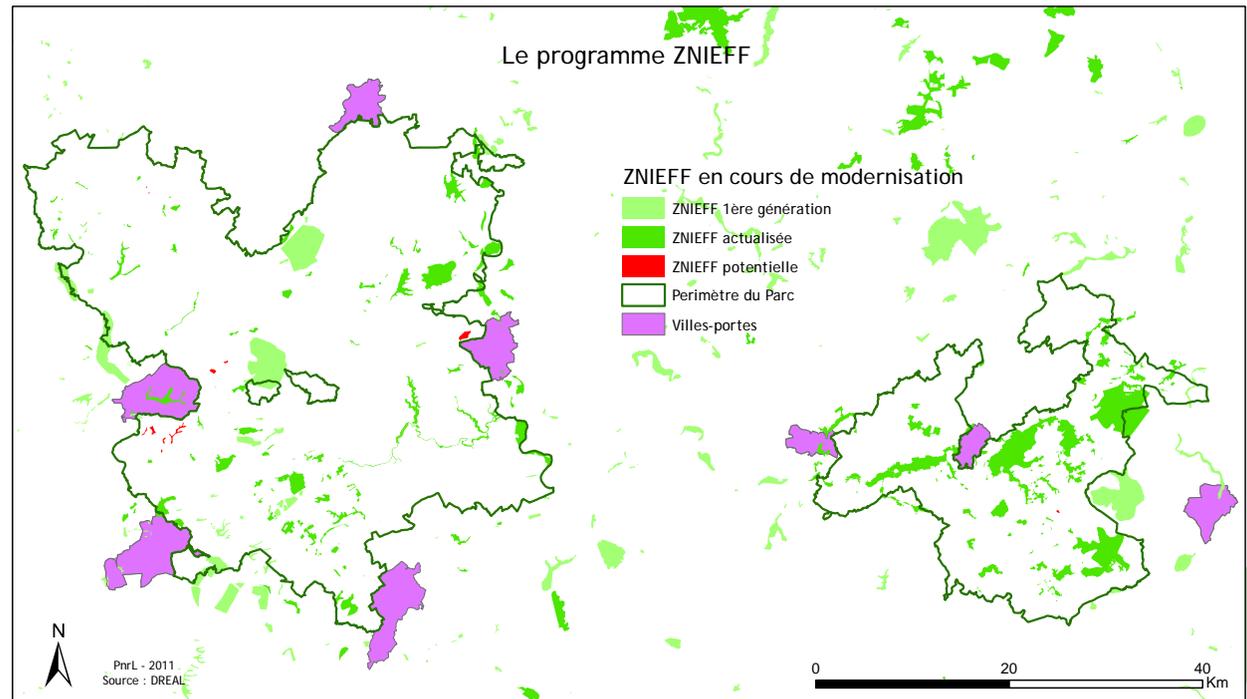
Lucille ROBILLOT - Laurent GODÉ



Redécouverte d'une espèce présumée disparue, la violette des rochers (Viola rupestris) à Saint-Mihiel Rembert-Côte



Site de Saint-Mihiel Rembert-Côte



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

RÉGULARISATION D'ÉTANGS

CONTEXTE DE L'ACTION

La Directive Cadre Européenne sur l'eau transcrite dans le droit français et intégrée dans les SDAGE Rhin et Meuse et la politique des trames verte et bleue nous enjoignent à atteindre un bon état chimique et écologique des masses d'eau et à assurer la continuité écologique des cours d'eau. Dans ce contexte, la régularisation des étangs va bon train et le PnrL est régulièrement sollicité par les services de l'Etat pour donner des avis sur ces questions.

OBJECTIFS

Dans le cadre de l'animation des documents d'objectifs Natura 2000 ou d'études et de programmes visant à restaurer les cours d'eau, la problématique des plans d'eau est maintenant systématiquement prise en compte afin d'étudier leur impact sur les questions de qualité d'eau et de fonctionnalité des écosystèmes.

DESCRIPTIF

Au cours de cette année 2011, le Syndicat Mixte du Parc a participé à l'élaboration du programme de restauration du Trey ainsi qu'à celui de la Meuse et de ses affluents sur le territoire élargi autour de la Communauté de Communes du Sammiellois. Les études menées par le Parc sur les ruisseaux patrimoniaux de têtes de bassin, souvent impactés par des étangs, doivent également permettre de faire des propositions favorables à la fonctionnalité des cours d'eau. Ce travail se poursuivra d'ailleurs en 2012. Le Parc a ainsi pu contribuer à la prise en compte de la problématique des étangs sur ces bassins versants. De fait, il est de plus en plus souvent sollicité par les services de l'Etat pour porter un avis sur des régularisations ou créations d'étangs (2 avis en 2010, 4 en 2011), que ce soit en qualité d'opérateur de sites Natura 2000 ou non.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc

BILAN DE L'ACTION

A ce jour, l'action est de plusieurs ordres. La prise en compte des étangs dans les programmes de restauration et renaturation des cours d'eau est favorable à l'activation de procédures de régularisation car certains d'entre eux ne sont pas autorisés ou nécessitent une régularisation au regard de la loi. La sensibilisation des propriétaires (communes et ONF par exemple) aux problèmes engendrés par ces plans d'eau en tête de bassin doit être renforcée. La transmission de données biologiques aux services de l'Etat mais aussi aux pétitionnaires lorsqu'ils en font la demande en amont de leur projet permet d'apporter des éléments concrets importants pour la prise de décision. Enfin, le Syndicat Mixte du Parc affiche une position claire en donnant des avis négatifs sur un certain nombre de projets de création d'étangs et de régularisation d'étangs non autorisés (le plus souvent situés en fond de vallée et en zone humide).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Services départementaux de l'ONEMA, les 3 DDT, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, SIVU du Trey, Communauté de Communes du Sammiellois

CHIFFRES CLÉS

4 avis sur la régularisation ou la création d'étangs en 2011

CONTACT PARC

Aurélien TOUSSAINT

MISE EN PLACE D'UN BATRACHODUC À NOVÉANT-SUR-MOSELLE

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis 2005, la Communauté de Communes du Val de Moselle, soutenue par le Syndicat Mixte du Parc, et grâce à l'appui de nombreux bénévoles, réalise chaque année une opération de protection des migrations d'amphibiens entre la forêt de Gaumont et les gravières Holcim de la vallée de la Moselle. Cette protection temporaire a permis de sauvegarder annuellement entre 10 000 et 15 000 amphibiens, principalement du Crapaud commun. Il devenait des plus importants, au vu de l'engagement des collectivités locales et des bénévoles, de pérenniser la protection de l'ensemble du site.

OBJECTIFS

Afin de réserver les sites de reproduction et de déplacements des amphibiens, il est nécessaire de maîtriser le foncier et de réaliser une structure « corridor écologique » appelée « batrachoduc » permettant définitivement le passage sécurisé des amphibiens sous la RD 657.

DESCRIPTIF

Le Syndicat Mixte du Parc a ainsi soutenu les collectivités sur plusieurs points techniques dont la reconnaissance de l'ensemble du site (forêt, route et gravières) comme site ZNIEFF et ENS du département de la Moselle afin que ce dernier puisse accompagner les collectivités dans la maîtrise foncière et la réalisation du batrachoduc.

Le Syndicat Mixte du Parc a ensuite mis en relation les collectivités avec la DREAL et le CETE de l'Est afin que le programme technique et le chiffrage soit élaboré en vue de son dépôt auprès des financeurs. La partie d'argumentaire scientifique a également été réalisée par le Syndicat Mixte du Parc pour que la Communauté de Communes du Val de Moselle puisse répondre fin 2010 à l'appel à projet de la Région Lorraine portant sur les réseaux écologiques.

PLAN DE FINANCEMENT

Les financements sollicités intervenant à différents taux sont gérés par la Communauté de Communes du Val de Moselle et la commune de Novéant-sur-Moselle. Les financeurs sont le Conseil général de la Moselle, le Conseil régional de Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la DREAL Lorraine à hauteur de 80 % et les collectivités locales à hauteur de 20%.

BILAN DE L'ACTION

La maîtrise foncière du site est en cours sur les anciennes gravières Holcim. L'appel à projet a été retenu par la Région Lorraine et les premières réunions de chantiers ont eu lieu pour que les travaux de création du batrachoduc puissent être réalisés en 2012.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communauté de Communes du Val de Moselle et la commune de Novéant-sur-Moselle, Conseil Général de la Moselle, Conseil Régional de Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DREAL Lorraine

CHIFFRES CLÉS

15 000 amphibiens préservés, 850 m de routes à aménager

CONTACT PARC

Laurent GODÉ



Effacement d'étang



Crapauds communs

ETAT DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE

CONTEXTE DE L'ACTION

La notion de réseaux écologiques apparaît dans la Charte du Parc de 2003. En effet, le Syndicat Mixte du Parc se doit d'anticiper les ruptures écologiques pouvant intervenir sur son territoire, et notamment s'agissant de la LGV. Au regard des sollicitations actuelles de la Région vis-à-vis des Parcs pour mener une réflexion sur ces réseaux écologiques, et dans le cadre de l'application concrète de la politique régionale sur les Trames Vertes et Bleues (TVB), le Parc de Lorraine se propose à nouveau comme territoire pilote de l'application de ces politiques. La mise en place des réseaux écologiques du Parc s'inscrit également dans le cadre de la Directive Cadre sur l'eau, déclinée dans le SDAGE Rhin- Meuse, qui impose des objectifs de qualité de l'eau et des milieux.

OBJECTIFS

Dans ce contexte, le Syndicat Mixte du Parc souhaite définir et mettre en oeuvre une politique Trames Vertes et Bleues, et l'appliquer en définissant, puis en préservant de manière prioritaire les cœurs de nature. Cette opération permettra à terme de protéger les corridors d'importance majeure et de reconnecter les corridors rompus ou dégradés.

DESCRIPTIF

L'acquisition des données naturalistes et cartographiques ainsi que la synthèse des informations existantes doivent faire l'objet d'une interprétation en terme de réseaux et corridors écologiques pour les sous trames forestières, les cours d'eau, les zones humides, halophiles, thermophiles et prairiales. L'ensemble de ces données sera à inclure dans la prochaine Charte du Parc et permettra de cibler les actions à mener pour préserver ou restaurer les réseaux et leurs discontinuités.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 87 003 €

DREAL : 33 932 €

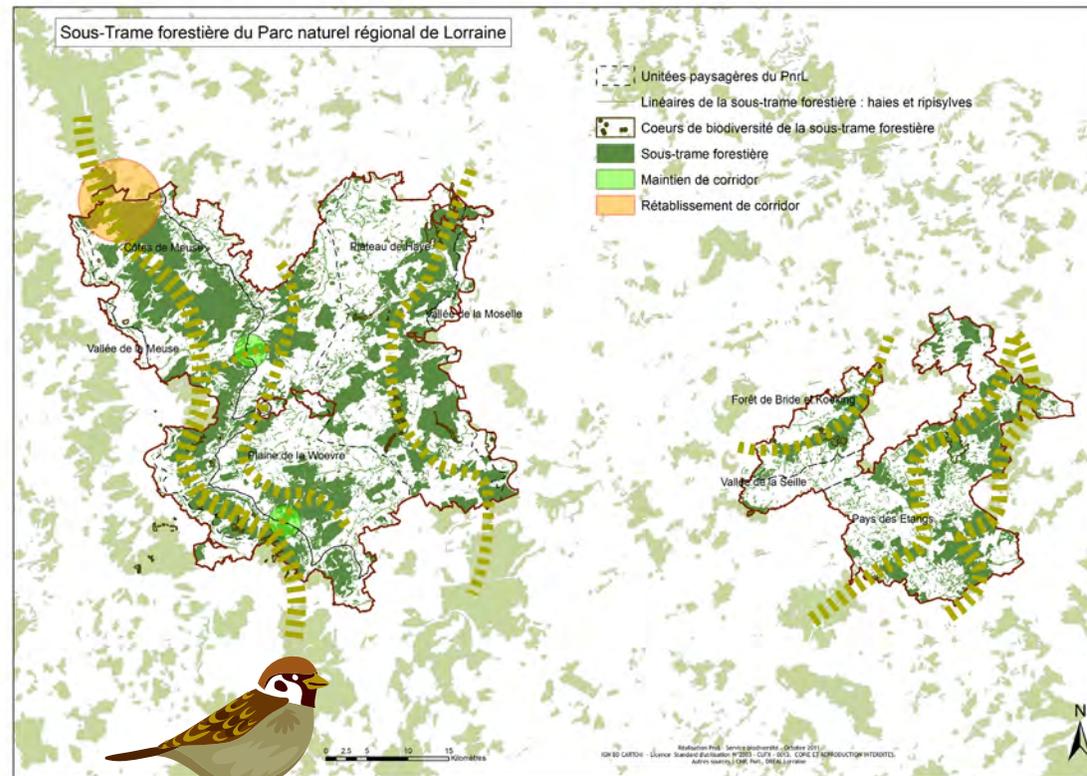
Conseil Général de la Meuse : 10 875 €

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 31 321 €

FEADER : 10 875

BILAN DE L'ACTION

La cartographie précise des 172 cœurs de nature a été réalisée en grande partie par la prise en compte des ZNIEFF du PnRL, des zones humides remarquables de l'Agence de l'Eau et des prairies remarquables du territoire. La prise en compte des ENS reste à finaliser (il s'agit des mêmes périmètres que les ZNIEFF en grande majorité). La cartographie de la matrice de l'ensemble des trames vertes et bleues du PnRL a été finalisée ; les différentes trames ont été décrites pour mettre en évidence les différentes continuités qui les composent, leurs discontinuités majeures et les enjeux de rétablissement et de renforcement des différentes trames.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL Lorraine, Région Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ONEMA

CHIFFRES CLÉS

6 sous-réseaux cartographiés et analysés

CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT - Laurent GODÉ

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

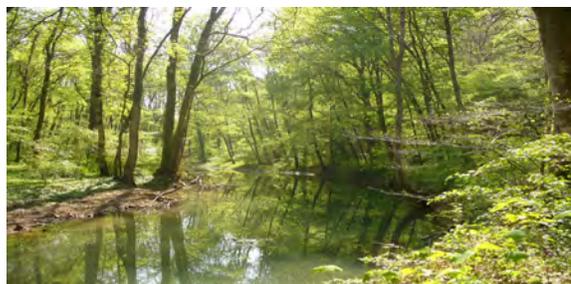
Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Forêt alluviale à Manonville

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Transfert et valorisation des connaissances

BOMBINA : DÉVELOPPEMENT ET ANIMATIONS AUTOUR DE L'OUTIL

CONTEXTE DE L'ACTION

Au travers de « l'observatoire du patrimoine naturel », le Syndicat Mixte Parc cherche à promouvoir la mutualisation des données naturalistes, préalable essentiel à la protection du patrimoine naturel. Pour cela, il a développé une base de données disponible via une plateforme internet : l'outil BOMBINA. Développé en partenariat avec le PNR Loire-Anjou-Touraine, cet outil s'adresse à la fois aux partenaires institutionnels et associatifs, ainsi qu'au grand public.

OBJECTIFS

Par le biais de BOMBINA, le Syndicat Mixte souhaite disposer d'un outil de valorisation et de partage de données avec le territoire. La mise en place de cet outil nécessite d'acquiescer des données naturalistes et cartographiques à l'échelle régionale, de synthétiser les informations existantes et de les interpréter en termes de réseaux et corridors écologiques à inclure dans la prochaine Charte du Parc. Les informations ainsi collectées permettront de cibler les actions à mener pour préserver ou restaurer les réseaux et leurs discontinuités. Il s'agira aussi de solliciter les citoyens pour enrichir la base de données naturalistes sur le territoire du PnrL et développer ainsi l'implication des habitants à la connaissance et à la préservation de leur patrimoine naturel.

DESCRIPTIF

En 2011, de nouveaux développements de l'outil ont été programmés de manière à le rendre plus convivial et plus facile d'accès. Ces développements concernent trois domaines : le respect de la diffusion de la donnée géographique (conformément à la directive INSPIRE), la refonte du module cartographique et la convivialité de l'outil via la résolution de dysfonctionnements persistants.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 14 440 €

Conseil Régional de Lorraine : 3 620 €

DREAL : 3 620 €

Ingénierie Parc : 7 200 €

BILAN DE L'ACTION

L'outil BOMBINA a été mis en ligne à l'été 2011. Partenaires et habitants intéressés peuvent donc s'y connecter et le faire vivre. Afin de faire participer le plus grand nombre à l'utilisation de l'outil BOMBINA, 8 présentations et échanges autour de l'application ont été réalisées. Parmi les utilisateurs de BOMBINA, on peut compter aujourd'hui des personnes issues du grand-public, des associations ou encore des partenaires institutionnels. Si des améliorations didactiques restent à apporter, il est prévu pour l'année 2012 de se concentrer sur l'appropriation de l'outil par le public cible. Il s'agira pour le Syndicat Mixte d'activer le réseau des rédacteurs et d'informer et former le plus grand nombre d'associations et de collectivités à l'intérêt et à l'utilisation de ce logiciel gratuit.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

CSL, CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse, Groupe d'Etudes des Mammifères de Lorraine, COL, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ONF, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, FLORAINE, Conseil Régional de Lorraine, DREAL, Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de Meuse, Centre Régional de la Propriété Forestière...

LES CHIFFRES CLÉS

Plus de 50 000 observations faune-flore - 8 présentations de l'outil

CONTACTS PARC

Arnaud BRASSELE - Olivier NOURRIGÉON

LE 2ÈME CONCOURS PRAIRIES FLEURIES

CONTEXTE DE L'ACTION

Les Fédérations des Parcs naturels régionaux de France et des Parcs nationaux de France ont lancé en 2011 la seconde édition du « concours agricole national Prairies fleuries ». Au vu de l'intérêt de la démarche, le Syndicat Mixte du Parc de Lorraine s'était déjà lancé en 2010 dans la mise en oeuvre de ce concours. Dans un contexte de manque de reconnaissance des activités agricoles en faveur de la biodiversité et de régression des prairies d'intérêt patrimonial, le Parc a souhaité poursuivre pour la seconde année ce concours national.

OBJECTIFS

Le principe du concours Prairies fleuries est simple et fédérateur : il récompense le meilleur équilibre entre valeurs agricole et écologique obtenu par les agriculteurs sur les prairies, pelouses ou landes engagés dans le concours. Les prairies de fauche et les pâturages riches en espèces sont ainsi mis à l'honneur, ainsi que les nombreux produits d'élevage.

DESCRIPTIF

Le concours national est basé sur la tenue de concours locaux sur les territoires des Parcs. Entre avril et septembre, les jurys, composés d'experts agronomes, écologues et apicoles, visitent les parcelles en présence de l'exploitant. Pour apprécier les qualités de chaque prairie, le jury s'appuie sur un critère scientifique, appropriable par tous : la présence de fleurs indicatrices facilement reconnaissables, choisies pour leur intérêt agronomique, écologique et mellifère, qui attestent d'un bon équilibre agri-écologique. Pour le Parc naturel régional de Lorraine, le concours était présidé par son Vice-Président, Monsieur Rémy Hamant, et le jury était composé d'André Claude (Conseil Scientifique du PnrL), de Thierry Mahevas (Conseil Scientifique du PnrL) et de Mathieu Berstchy (Apiculteur). Cette année, 6 agriculteurs ont participé au concours dont le vainqueur de l'édition 2010 le GAEC Saint Michel. Chaque participant a présenté une parcelle de son choix sur le territoire du Parc qui a été évaluée afin de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agronomique et écologique.

PLAN DE FINANCEMENT

Autofinancement de l'animation par le Parc (personnel Mae et Natura 2000) et prix financés par GRTgaz nord-est.

BILAN DE L'ACTION

Au vu des problèmes de sécheresse du printemps 2011, il a été plus difficile de mettre en oeuvre le concours qui a cependant été fort apprécié des agriculteurs et des partenaires. Le premier prix de l'excellence agri-écologique a été attribué à Monsieur Gérald Serrurier de Griscourt (54) et le second prix à l'EARL Stengel de Vibesviller (57). Ce concours sera donc pérennisé dans les 3 ans à venir et amplifié grâce au partenariat développé avec GRTgaz Région nord-est.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GRTgaz Région nord-est

CHIFFRES CLÉS

6 exploitants participants, 2 prix remis

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

Bombina, c'est un site informatique mis en place par le parc naturel régional. Il signifie Base de données de l'observatoire mutualisé de la biodiversité

ité et de la nature. Cet outil a pour fonction essentielle de sensibiliser les citoyens, et de leur proposer des actions interactives en matière de protection du patrimoine naturel.

Par l'acquisition de données naturalistes, par le partage des informations sur des territoires bien définis, les habitants concernés pourront alors agir en toute connaissance de cause.

Dans ce but, une soirée d'information, présentée par des techniciens du Parc naturel régional de Lorraine, permettra de cibler les actions à mener pour assurer la continuité écologique. Chacun, depuis son jardin ou sa commune, peut enrichir la connaissance de la flore et de la faune lorraine.

Rendez-vous demain vendredi à 20 h 30, au grand salon de la mairie d'Ancy sur Moselle.



Bombina sert à recenser les plantes rares, comme l'ophrys insectifera. Photo PNR L



Prairies fleuries

LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES PRAIRIES NATURELLES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc a mis en place depuis 2008 un programme de préservation de ses prairies les plus remarquables sur les zones Natura 2000, sur les zones Ouest puis Est de son territoire. Le Syndicat Mixte du Parc met en oeuvre le programme MATER (Mesures agro-environnementales territorialisées) « prairies remarquables » au sein duquel les agriculteurs s'engagent dans des contrats garantissant la préservation de la flore. Depuis 2010, ce programme est mis en place sur la zone mosellane du territoire en partenariat avec le Département de la Moselle.

OBJECTIFS

Protéger par le biais de contrats MAET Prairies, les prairies les plus remarquables de la zone Est du territoire, en particulier les prairies à enjeux majeurs pour la biodiversité et les prairies situées en Espace Naturel Sensible du Département de la Moselle.

Mettre en oeuvre des contrats sur les sites Natura 2000 de Jarny-Mars-la-Tour et de la vallée de l'Esch.

DESSCRIPTIF

Le Syndicat Mixte établit des recommandations de mesures de gestion permettant la conservation des prairies en zone Est et en priorité sur les ENS du Département de la Moselle. Il conseille les exploitants sur la gestion des autres milieux naturels intéressants (haies, mares, prés-vergers...). Il constitue et rédige les contrats MAET prairies avec les exploitants et en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, la DRAAF et la DDT de Moselle en particulier sur les zones Natura 2000 de la vallée de l'Esch et de Jarny-Mars-la-Tour et les prairies mosellanes. Il poursuit et vérifie des inventaires de prairies remarquables

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 46 036 €
DREAL Lorraine : 31 036 €

Conseil général de la Moselle : 15 000 €

BILAN DE L'ACTION

36 agriculteurs se sont engagés sur les 65 agriculteurs contactés ou rencontrés, soit 55% de taux de contractualisation, une valeur proche de l'année précédente (62%). Une surface de 227 ha a donc été contractualisée sur les prairies remarquables. Par ailleurs, les mesures mises en place en 2011 sont plus contraignantes avec une forte augmentation des mesures de protection pour le cuivré des marais et le damier de la succise. Les îlots engagés en 2011 forment un réseau contigu qui permet d'augmenter l'effet positif de telles mesures. Toutefois l'objectif de contractualisation n'a pas été atteint. Par ailleurs les agriculteurs concernés par de petite surface ont préféré ne pas s'engager au regard des contraintes. La surface moyenne engageable est inférieure à la campagne précédente.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Général de la Moselle, DREAL Lorraine, Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, DRAAF, DDT de Meurthe-et-Moselle et de Moselle

CHIFFRES CLÉS

70 exploitants contactés, 41 contractualisations, 389 333 euros en contrat prairies mosellanes. 6 exploitants pour 55, 04 ha et 62 464 euros pour la vallée de l'Esch, 9 exploitants pour Jarny-Mars-la-Tour pour 7,32 ha et 15 791 euros

CONTACTS PARC

Laurent GODÉ - Anne VIVIER

LES MESURES EN FAVEUR DE LA FILIÈRE AQUACOLE TRADITIONNELLE ET DE LA BIODIVERSITÉ DES ÉTANGS

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de la mise en place des Mesures Agro-Environnementales régionales en faveur de la pisciculture traditionnelle et afin de protéger au mieux les milieux naturels de l'étang traditionnel, une collaboration entre la Région Lorraine, le Conservatoire des Sites Lorrains, la Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale (FLAC) et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine s'est mise en place dès 2005.

Cette mesure a été renforcée en juillet 2010 par un décret concernant la mise en place d'une MAE aquacole financée par le Fonds Européen pour la Pêche (FEP).

OBJECTIFS

Protéger par le biais de contrats MAET aquacoles, la biodiversité des étangs traditionnels tout en maintenant et en aidant l'économie de la filière.

DESSCRIPTIF

Sur les étangs dont les propriétaires et/ou gestionnaires en ont fait la demande, des diagnostics ont donc été établis afin de connaître la qualité et l'intérêt des milieux représentés sur l'étang ainsi que la surface des roselières hautes, basses et des herbiers aquatiques. Ils sont complétés de cartographies et d'un plan de gestion détaillant les diverses mesures contractualisées à mettre en oeuvre.

PLAN DE FINANCEMENT

Les diagnostics et la rédaction des plans de gestion sont pris en charge par les propriétaires grâce à des fonds gérés par la DRAAF.

BILAN DE L'ACTION

2 pisciculteurs ont contractualisé en 2011 des contrats FEP pour 5 étangs, ce qui représente une surface totale de 49,5 ha et une somme de 65 420 euros. Cette action fait suite à la mesure régionale qui avait permis la conservation de 295 ha de végétation aquatique pour 22 étangs du territoire et un financement de 239 000 euros pris en charge intégralement par le Conseil Régional de Lorraine.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, DRAAF, FLAC, Conservatoire des Sites Lorrains

CHIFFRES CLÉS

2 pisciculteurs
5 contrats
49,5 ha de végétation aquatique préservée pour 5 étangs et 65 4200 euros

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Cuivré des marais



MAE Etangs

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Protection du patrimoine naturel

NATURA 2000 : ÉVALUATION SCIENTIFIQUE SUR LES SITES SEILLE ET LINDRE

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis 1999, le Syndicat Mixte du Parc s'est impliqué dans le maintien et la restauration des habitats et des habitats d'espèces du réseau Natura 2000 sur son territoire. Les actions menées dans le cadre de ce programme européen sont synthétisées dans un Document d'Objectifs (DocOb), propre à chaque site.

OBJECTIFS

2010 représente une année charnière orientée vers l'évaluation de l'état de conservation des habitats et habitats d'espèces des sites Natura 2000 du Lindre et de la Seille. Trois études d'évaluation scientifique ont été réalisées sur ces sites : deux portant sur l'évaluation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, l'autre portant sur l'évaluation de l'état de conservation des populations d'oiseaux sur l'étang du Lindre. Ces évaluations sont menées en concertation avec, entre autres, le Conseil Scientifique du Parc, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine et le Conservatoire des Sites Lorrains.

DESCRIPTIF

Ces études permettent de mesurer l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces des sites Natura 2000 de la vallée de la Seille et du complexe du Lindre mais surtout de les expliquer et d'en tirer des conclusions. Ces dernières permettront ainsi d'entamer la rédaction des mises à jour des DocOb de ces deux sites en 2012.

PLAN DE FINANCEMENT

DREAL Lorraine : 30 000 € (Evaluation des habitats sur la Seille)
DREAL Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseil Régional de Lorraine et Conseil général de Moselle : 30 000 € (Evaluation des habitats sur le Lindre)
DREAL Lorraine : 20 000 € (Etude ornithologique sur le Lindre)

BILAN DE L'ACTION

La mise en place de Natura 2000 dans la vallée de la Seille a permis la contractualisation avec 42 agriculteurs pour 680 ha, soit la moitié de la superficie du site. A l'issue de l'évaluation prévue début 2012, de nouveaux contrats seront proposés aux exploitants. Pour le site du Lindre ce sont 540 ha qui ont été contractualisés, soit plus de 10% de ce site. Le résultat de l'étude d'évaluation permet de lancer le nouveau document d'objectifs et de préciser des actions à mener en particulier pour l'avifaune et les zones humides.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Lorraine, DREAL Lorraine, Conseil Général de la Moselle, Domaine de Lindre, Chambre d'Agriculture de Moselle, associations (CSL, CPEPESC, LPO, Floraine, Fédérations de pêche de Moselle...), propriétaires privés, ONEMA

CHIFFRES CLÉS

1 495 911,93 € dépensés en faveur de la biodiversité sur les sites Natura 2000 du Lindre et la Seille depuis 2007

CONTACT PARC

Nelly WEBER

SUIVI ORNITHOLOGIQUE DANS LE CADRE DU DOCOB DU SITE DE L'ÉTANG LACHAUSSÉE ET ZONES VOISINES

CONTEXTE DE L'ACTION

L'étang de Lachaussée et ses environs est connu depuis de nombreuses années pour l'avifaune riche et diversifiée qu'il accueille tout au long de l'année, dont plusieurs espèces de l'annexe I de la directive 79/409/CEE Oiseaux. Cette diversité faunistique a justifié la désignation du site Natura 2000 « Etang de Lachaussée et zones voisines » comme Zone de Protection Spéciale le 18 janvier 2005. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique européenne Natura 2000. Des inventaires ornithologiques ont été menés en 2011 sur le périmètre de la ZPS « Etang de Lachaussée et zones voisines ». Les bureaux d'études Esope et Neomys ont réalisé les expertises de terrain.

OBJECTIFS

L'étude comporte deux objectifs : le premier est de produire un bilan bibliographique, le second est de récolter des données pour faire suite à l'état des lieux ornithologique mené en 2007. L'étude a visé particulièrement : les passereaux paludicoles, les rapaces diurnes nicheurs, les ardéidés nicheurs, les espèces forestières nicheuses, l'avifaune en halte migratoire et hivernante, les espèces nicheuses à préciser. Une attention particulière a été portée à la population de Butor étoilé (*Butor stellaris*) avec la mise en place d'un protocole d'enregistrement des chants afin de différencier les mâles chanteurs.

DESCRIPTIF

La première partie de l'étude a consisté en une synthèse bibliographique des études et données disponibles. Plusieurs personnes ressources ont été consultées pour leur connaissance des espèces ou des problématiques locales. Une méthodologie adaptée aux objectifs a été mise en place et appliquée sur le terrain sur une durée d'un an (mars 2010 à mars 2011), permettant de prendre en compte les périodes de nidification, de migration et d'hivernage. Les résultats de ces inventaires permettent de dresser un bilan sur le statut de chaque espèce prise en compte, concernant : son effectif au sein de la ZPS, son état de conservation actuel et l'évolution connue de son statut, ainsi que l'importance du site pour l'espèce considérée.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 19 973.20 €

DREAL : 19 973.20 €

BILAN DE L'ACTION

Une évaluation de l'évolution des populations a pu être réalisée pour 61 espèces : 23 de la catégorie A (Annexe I de la Directive Oiseaux), 26 de la catégorie B (espèces migratrices) et 12 de la catégorie C (autres espèces importantes). L'importance de la population a pu être évaluée pour 97 espèces, selon la note de cadrage du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN, 2002). La synthèse de ces éléments a permis d'alimenter la rédaction du document d'objectifs, validé en comité de pilotage le 4 juillet 2011.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

COL, DREAL, CSL, Esope et Neomys, LPO, Association des Paralysés de France, ONF, la commune de Lachaussée, la Réserve Naturelle Régionale de l'Etang de Lachaussée

CHIFFRES CLÉS

214 espèces répertoriées sur le site, 112 espèces considérées comme « remarquables », 61 espèces dont les tendances d'évolution ont été évaluées, 97 espèces dont la taille de la population a été évaluée

CONTACT PARC

Mathieu JUNGER



Le Lindre



Héron pourpré - Lachaussée

Participation à la lutte contre le changement climatique

Le Parc est un territoire fragile. Comme tous les autres espaces, sa diversité biologique est mise à mal. Il souffre également du réchauffement climatique. Au moment de l'élaboration de la Charte du Parc en 2003, les problématiques du changement climatique, de la diminution des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie n'étaient pas considérées comme un enjeu majeur pour le territoire du Parc.

Même si la thématique de l'énergie ne figure pas dans sa Charte, le Syndicat Mixte du Parc de Lorraine a identifié clairement cet enjeu et s'est mobilisé sur ce dossier. Ainsi depuis 2008, parce qu'il se doit d'être exemplaire, le Syndicat Mixte du Parc a décidé la mise en place d'un Agenda 21 au sein de ses services techniques. Le Syndicat Mixte du Parc n'est d'ailleurs pas seul à se lancer dans cette aventure, car il a été rapidement rejoint par l'Abbaye des Prémontrés, ses locataires et la Communauté de communes de Pont-à-Mousson.

Parallèlement, il s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Climat Territorial à l'échelle de son territoire.

Objectif

Il s'agit de faire du Parc un territoire d'exception en matière d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Descriptif

La stratégie du Syndicat Mixte du Parc en matière de lutte contre le changement climatique s'articule autour de 2 axes.

- D'une part, la mise en place d'un Plan Climat Territorial. Depuis 2007, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé dans la mise en place de cet outil dans l'objectif de fédérer les partenaires du territoire autour de ces problématiques, et de participer à l'effort régional et national de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2011, le Syndicat Mixte du Parc a animé la deuxième partie de l'élaboration du Plan Climat Territorial visant à définir de manière concertée le plan d'actions.

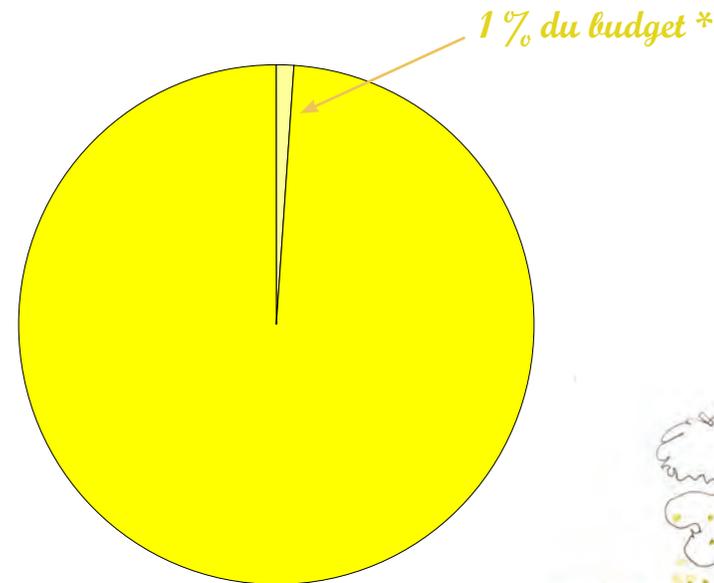
- D'autre part, la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Parc. Le Syndicat Mixte du Parc a obtenu le 24 décembre 2010 la certification ISO 14001. Il est ainsi attesté que les « activités administratives de la Maison du Parc et les déplacements associés » sont respectueux de l'environnement. Les principes d'amélioration continue et de respect de la réglementation environnementale en vigueur sont deux piliers de la norme ISO 14001.

Le Comité Syndical a validé la politique environnementale et le programme

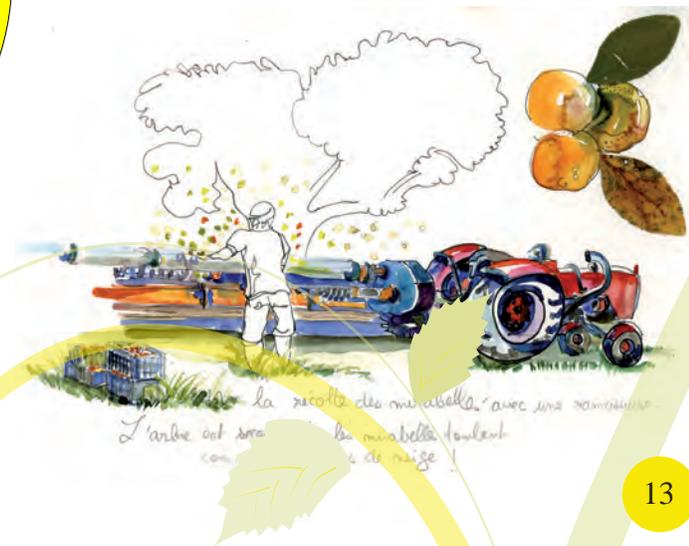
d'actions triennal qui structurent de la démarche. Les actions mises en œuvre dans ce cadre auront donc pour principal objet la conformité à la réglementation, la réduction de nos impacts sur l'environnement en établissant des politiques globales d'achats et de gestion des déchets. Ce dispositif vise à rendre le Syndicat Mixte du Parc démonstratif en termes de fonctionnement interne, afin de lui permettre ensuite de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires. Cet effort d'exemplarité a d'ailleurs été un des points de vigilance soulevé par la Fédération des Parcs et par le Ministère de l'Environnement lors du renouvellement des Chartes des autres Parcs naturels régionaux. En effet, la future Charte devant être labellisée Agenda 21, il s'agira d'engager une réflexion plus approfondie sur le fonctionnement de la structure Parc, ainsi que sur les aspects économiques et sociaux du territoire.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°2 « Participation à la lutte contre le changement climatique » s'est élevé à 14 074 euros.



* Les crédits nécessaires à la réalisation du Plan Climat Territorial ont été inscrits au budget 2009.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



DÉFINITION DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL

CONTEXTE DE L' ACTION

Bien que la problématique du changement climatique ne figure pas dans sa charte, le Syndicat Mixte a décidé en 2007 de s'engager en ce sens. Pour cela, il a choisi d'utiliser un outil : le Plan Climat-Energie Territorial (PCET). L'ensemble des Communautés de Communes du territoire a répondu favorablement au soutien que le Syndicat Mixte leur a proposé pour la mise en place de cet outil. Cette étude, qui a débuté en novembre 2009, a permis de réaliser un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre (Bilan Carbone) pour ensuite élaborer un programme d'actions concerté visant à limiter les rejets.

OBJECTIFS

Sur la base du Bilan Carboné finalisé en 2010 qui a permis d'établir un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et d'identifier les principaux postes responsables des rejets, il s'agit d'élaborer de manière participative le programme d'actions du Plan Climat-Energie Territorial.

DESRIPTIF

Des tables-rondes avec le territoire ont été organisées en vue d'établir des fiches-actions définissant des objectifs chiffrés et réalistes en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Animés par le bureau d'études et le Syndicat Mixte, ces groupes de réflexion ont réuni élus, partenaires techniques, associatifs et socioprofessionnels.

PLAN DE FINANCEMENT (budget 2009)

Montant total : 75 000 €

FEDER : 22 500 €

Conseil Régional de Lorraine : 18 750 €

ADEME : 18 750 €

Ingénierie Parc : 15 000 €

BILAN DE L' ACTION

En 2011, le Syndicat Mixte du Parc a animé la deuxième partie de l'élaboration du Plan Climat Territorial visant à définir de manière concertée le plan d'actions. C'est ainsi que se sont réunis 13 groupes de travail qui ont produit 20 fiches-actions dans les domaines de l'agriculture, des entreprises-artisanat-secteur tertiaire, du tourisme, de l'habitat, de l'aménagement-urbanisme, de la sensibilisation, des déplacements, de l'adaptation au changement climatique. Afin de renforcer et d'harmoniser les efforts entrepris, ces groupes de travail ont pris en compte dans leurs réflexions les politiques territoriales existantes et les actions des collectivités déjà menées dans le but de réduire l'émission de gaz à effet de serre. En concertation avec les Communautés de Communes, le Syndicat Mixte du Parc consacrera l'année 2012 à la recherche de moyens, à la mise en œuvre et à l'animation des actions, ainsi qu'à la communication sur le plan d'actions.



Val de Lorraine

Respecter l'environnement en se déplaçant

Le Parc naturel régional de Lorraine et le Pays du Val de Lorraine conduisent chacun un Plan climat territorial. Ils ont décidé de mutualiser leurs démarches pour les communautés de communes situées sur leur territoire respectif. Douze tables rondes thématiques ont ainsi été organisées du 11 au 19 janvier de Commercy à Sarrebourg, de Pont-à-Mousson à Pompey. Avec l'aide de deux bureaux d'études, nous avons établi un diagnostic concernant la consommation d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre. Après restitution auprès des communautés de communes, nous avons défini des thématiques de réflexion qui font l'objet aujourd'hui de nos tables



■ Déplacements de personnes et transports de marchandises en débat à Pompey.

rondes. Notre objectif est de déboucher sur une liste d'actions concrètes et possibles » a précisé Jean-Marc Gaulard, chargé de mission auprès du Parc naturel régional.

Une vingtaine d'élus et de techniciens étaient réunis jeudi soir au siège de la Communauté de communes du Bassin de Pompey pour réfléchir sur les déplacements de personnes. Il a été

évidemment question de transports en commun, de transport à la demande et de covoiturage. Thomas Peignard, chargé de mission, a décrit particulièrement l'étude d'un plan de dépla-

gements destiné aux salariés du parc d'activités Eiffel Énergie. Hervé Lutz, délégué régional du groupe La Poste, a fait part de l'expérience de son entreprise en la matière. « La voiture individuelle est un moyen de déplacement incontournable, mais il est urgent de se donner les moyens d'en limiter son utilisation » a fait remarquer un participant. Les transports de marchandises ont constitué un deuxième sujet de préoccupation. Un représentant du port de Frouard est venu notamment présenter l'intérêt du fluvial par rapport au routier. On a parlé également ferroviaire. Les actions du Plan climat viendront enrichir l'Agenda 21 élaboré pour le Bassin de Pompey.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les 17 Communautés de Communes du territoire, le Conseil Régional de Lorraine, l'ADEME, le Pays Val de Lorraine

LES CHIFFRES CLÉS

13 groupes de travail mis en place
20 fiches-actions élaborées

CONTACTS PARC

Jean-Marc GAULARD et Odile BEIRENS

AUDIT DE SUIVI ANNUEL DE LA NORME ISO 14001 DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis septembre 2008, le Syndicat Mixte du Parc a initié une démarche de maîtrise de ses consommations (photocopies, carburant...) et des tableaux de bord ont été mis en place pour en assurer le suivi. Le Syndicat Mixte a souhaité aller plus loin dans cette démarche de management environnemental, afin d'amener son équipe technique à modifier ses comportements. Il a ainsi obtenu le 24 décembre 2010 la certification ISO 14001. Cette certification atteste que les « activités administratives de la Maison du Parc et les déplacements associés » sont respectueux de l'environnement. Les principes d'amélioration continue et de respect de la réglementation environnementale en vigueur sont deux piliers de la norme ISO 14001.

Pour s'assurer de la conformité à la norme, un audit de suivi annuel par le bureau certificateur est imposé.

OBJECTIFS

L'audit de suivi annuel a pour objectif de montrer en quoi la gestion des activités du Syndicat Mixte est conforme à la norme, et ce, en respectant un principe fondamental, celui de l'amélioration continue du système. Il est également essentiel de communiquer sur la démarche notamment auprès des partenaires publics et privés du territoire.

DESRIPTIF

Le suivi annuel du système de management environnemental se traduit par :

- une consultation du bureau certificateur en charge de l'audit annuel
- un suivi des indicateurs et des prescriptions inscrites dans la norme
- la mise en place du plan d'amélioration continue, validé par le Comité Syndical et qui précise les actions à mettre en oeuvre pour être conforme à la réglementation et réduire les impacts sur l'environnement des activités du Syndicat Mixte en établissant des politiques globales d'achats mais aussi de gestion des déchets.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 12 960 €
Conseil Régional de Lorraine : 5 760 €
Ingénierie Parc : 7 200 €

BILAN DE L'ACTION

L'audit de suivi annuel de la norme ISO 14001 a été mené par le bureau certificateur le 16 décembre 2011. Il a permis de démontrer les bons résultats du système de management environnemental du Syndicat Mixte du Parc. Au total, il a été mis en évidence :

- 0 non-conformité à la norme ;
- 1 point sensible : pas d'arrêt systématique des multiprises des ordinateurs quand ceux-ci ne fonctionnent pas ;
- 3 pistes d'amélioration : l'évaluation des objectifs doit mieux indiquer la performance globale du système, initier une réflexion sur l'ingénierie en éco-conception par les services du Syndicat Mixte ; créer des indicateurs permettant de démontrer l'efficacité constatée.

Un avis favorable a été donné lors de l'audit en vue de l'obtention de la certification ISO 14001 qui aura lieu 2013.

Environnement Certification ISO 14001 pour le Parc naturel régional de Lorraine

Dans les normes



■ Président du PNRL, Thibaut Villemin a reçu le certificat des mains de Frédéric Spéciale, le dirigeant du cabinet qui a réalisé l'audit.
Photo ER

Pont-à-Mousson. Vu comme ça, ce n'est qu'un bout de papier mis sous cadre. Pour le Parc naturel région de Lorraine (PNRL), c'est la concrétisation d'une démarche volontariste, l'aboutissement de ses efforts et une récompense pour l'ensemble de ses salariés : il a obtenu la certification ISO 14001 de management environnemental pour ses activités administratives. Ce n'est que le deuxième parc naturel à décrocher le sésame et seulement la deuxième collectivité en Lorraine.

Pour y parvenir, il a fallu répondre à un ensemble d'exigences, attestées par le cabinet indépendant BCS Certification à l'issue d'un audit de trois jours. « L'aspect positif, c'est qu'on a réussi à faire adhérer tout le monde en interne », observe Jean-Marc Gaulard, chargé de mission. « On s'est voulu pragmatiques », remarque-t-on au Parc. Pas d'actions spectaculaires, c'est davantage une approche d'amélioration des pratiques qui s'est imposée. Un programme sur trois ans, dont les éléments les plus notables sont :

- La sensibilisation du personnel : séances de formation à la collecte sélective, opérations de communication comme le lancement d'une newsletter.
 - La maîtrise de la consommation des ressources : pose de diffuseurs sur les robinets pour réaliser des économies d'eau, installations de programmeurs pour la gestion de l'électricité...
- Projet fédérateur**
« Pour nous, il y a un double objectif », affiche Thibaut Villemin, le président du PNRL. « En pleine préparation de la charte que l'on va devoir mettre place, c'était déjà de montrer comment l'on était capables d'appliquer à nous-mêmes ce que l'on préconise pour les autres. Aussi d'expérimenter des choses avant de pouvoir les généraliser. On n'est pas des donneurs de leçons ». L'élu ne masque pas non plus sa satisfaction de voir aboutir un projet fédérateur, partagé avec l'ensemble des adhérents, valorisé auprès des partenaires. Obtenir la certification, c'est bien. La conserver, voilà maintenant le défi, puisqu'elle n'est valable que pour trois ans et que des visites de suivi ont lieu tous les ans pour s'assurer du respect de certaines obligations. Il va s'agir surtout de mesurer, dans le temps, les progrès : un critère fondamental. **E.-X.G.**



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Ville de Metz

LES CHIFFRES CLÉS

0 non-conformité à la norme
1 point sensible
3 pistes d'amélioration

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Situé au coeur de l'Espace Commun, le Parc voit naître un certain nombre de projets d'envergure voire de dimension métropolitaine (gare TGV, Chambley Planet' Air...). Il compte aussi plusieurs pôles touristiques auxquels s'ajoutent les villes-portes. Le Parc se doit de se positionner en tant que liant de l'ensemble de ces projets structurants et de ces territoires.

Objectifs

Il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc de favoriser le développement d'une offre touristique basée sur les spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire. Celle-ci prend en compte les critères du développement durable pour permettre à terme d'identifier le Parc en tant que destination touristique. Ce développement doit s'opérer à partir de pôles identifiés autour desquels un maillage des acteurs et des sites touristiques est mis en œuvre. A ce titre, le Syndicat Mixte du Parc mobilise plusieurs outils financiers comme les programmes LEADER.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Parc met en œuvre son projet de Charte sur des territoires organisés et compétents en matière de développement territorial. Afin de renforcer son action et d'optimiser les moyens humains et financiers, le Syndicat Mixte du Parc souhaite nouer des partenariats étroits avec les structures intercommunales mais aussi les villes-portes et les grandes agglomérations qui le bordent.

Descriptif

- En matière d'aménagements touristiques structurants, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi le travail engagé autour de la signalisation touristique devenue une action prioritaire via la pose des panneaux relatifs au duopôle Chambley/Madine. Parallèlement, une nouvelle étude ayant pour objet la réalisation d'un schéma directeur de la signalisation touristique à une échelle plus large qui est celle du territoire du PnrL a été engagée. Enfin, suite à la réalisation en 2010 d'un inventaire des vieux panneaux du Parc ou des panneaux sur lesquels figure un idéogramme obsolète ou inadapté, le Syndicat Mixte a lancé une action visant à actualiser le dispositif des panneaux marquant les entrées dans le PnrL. Cette opération doit se concrétiser par la pose de nouveaux panneaux de type E33 et la dépose des équipements les plus vétustes. Engagée fin 2011, elle sera réalisée courant 2012.

En application du code de l'environnement et en vue d'assurer la protection des espaces naturels, la charte doit désormais comporter un « article établissant les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du Parc ». Cette étude engagée au cours du dernier trimestre 2011 sera achevée début 2012.

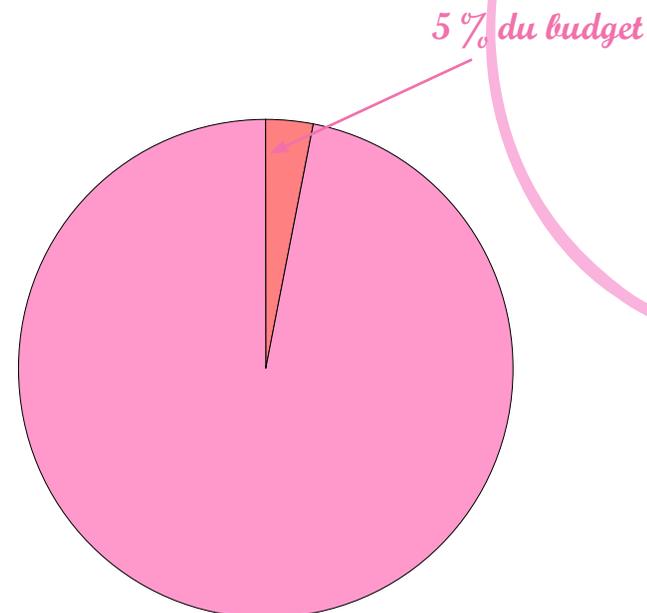
- En matière de promotion touristique, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi son partenariat avec l'Association Handicap'Evasion en organisant conjointement trois sorties (deux journées et un week-end) réunissant au total une quarantaine de participants. Il a également organisé un éductour sur le salon Ecorismo qui s'est déroulé les 13 et 14 janvier 2011 à Nantes. Les six propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes y ayant participé sont engagés dans une démarche d'amélioration environnementale. La participation du Parc aux deux manifestations régionales que sont le Salon « Terres d'Emotion » et le « Mondial Air Ballon » a permis de conforter la promotion de la destination « Parc ».

- Le partenariat avec les intercommunalités, les villes-portes et les métropoles se traduit par l'élaboration de stratégies communes prenant en compte les grands enjeux du Parc et le développement de partenariats avec les structures du territoire autour d'actions communes en matière touristique, culturelle, environnementale et d'éducation.

En 2011, la mise en œuvre de conventions de partenariats avec les structures intercommunales du territoire du Parc a abouti à la signature d'une nouvelle convention avec la Communauté de Communes du Pays des Etangs.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°3 « Accompagnement des Grands Pôles Structurants » s'est élevé à 48 800 euros.



CHEMIN DES PASSEURS

CONTEXTE DE L'ACTION

Inauguré en 1972, le Monument des Passeurs à Novéant-sur-Moselle rappelle les combattants de l'ombre, qui, durant la Seconde Guerre Mondiale, ont permis le passage en zone libre d'Hommes et de messages. Depuis les années 2000, un important travail de recherche est mené sur ces « Passeurs », notamment dans la vallée de la Moselle. Frontière entre territoires annexés au Reich et chemin vers la zone libre, ce territoire a connu beaucoup d'histoires de Passeurs que souhaite faire revivre l'association 12°5 AOC (Art Ouverture Culturelle).

OBJECTIFS

Il s'est agi de donner une nouvelle dimension à la « Marche des Passeurs », manifestation hommage qui n'a plus aujourd'hui de témoin vivant. Au volet historique a été attaché un volet artistique, afin de poursuivre le travail de mémoire engagé par les précédentes générations.

DESCRIPTIF

Du 2 au 4 avril 2011, neuf artistes plasticiens ont installé leurs œuvres le long du sentier qu'ont foulé les passeurs entre Arnville et Novéant-sur-Moselle. Personnages à taille humaine taillés dans le bois, le fer la pierre, installation interactive, réflexion philosophique, sculptures et toiles ont permis d'animer et de faire revivre la frontière et les Hommes qui la traversaient.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 14 535,70 €
 FEADER (programme LEADER) : 3 128,55 €
 Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : 2 500 €
 Communauté de Communes du Chardon Lorrain : 2 000 €
 Communauté de Communes du Val de Moselle : 2 000 €
 Conseil Régional de Lorraine : 2 000 €
 Association 12°5 AOC : 2 907,15 €

BILAN DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc a accompagné techniquement cette opération. Au total, la manifestation a rassemblé entre 600 et 700 visiteurs. Il s'agit d'un succès pour une première manifestation sur les Passeurs. Les artistes sont très satisfaits car ils ont pu s'exprimer librement à travers leurs œuvres. L'association envisage de renouveler l'opération en 2012 mais sous une forme différente.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme LEADER, 12°5 AOC, collectif qui rassemble : La Chaîne de Mémoire, l'antenne locale du souvenir français, association Mémoire et patrimoine, l'association des fêtes et manifestations d'Arnville, Jeunesse et territoire 54, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Communautés de Communes du Chardon Lorrain et du Val de Moselle, Jean-François GENET, historien, Francis PETITDEMANGE, historien

CHIFFRES CLÉS

600 à 700 visiteurs
 3 jours de manifestation
 9 artistes associés

CONTACT PARC

Marine PERROTEY

RÉALISATION DE MAISONS SYLVESTRES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Vent des Forêts est un espace d'art contemporain qui accueille le public au cœur de la Meuse. Sur près de 45 km de sentiers balisés, les visiteurs peuvent découvrir des œuvres d'art conçues en relation avec les acteurs du territoire et les milieux naturels. Après 12 ans de créations, le Vent des Forêts souhaite passer un nouveau cap dans son développement et renforcer sa capacité d'attractivité, notamment touristique.

OBJECTIFS

Il s'agit de créer des « modules d'accueil », capables de répondre aux attentes d'hébergement des visiteurs tout en renforçant l'identité du Vent des Forêts

DESCRIPTIF

Le projet consiste en la réalisation de « refuges sylvestres » conçus comme des modules d'art habitables, dessinés et mis en œuvre par le designer Matali CRASSET. La réalisation des refuges est également le fruit d'une collaboration avec des artisans et fournisseurs locaux (menuiseries, structures métalliques, etc). Ces modules sylvestres permettront aux visiteurs de faire étape et de séjourner un temps court en forêt.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 179 000 €
 Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 55 000 €
 FEADER (programme LEADER) : 48 200 €
 Conseil Régional de Lorraine : 18 000 €
 Conseil Général de la Meuse : 18 000 €
 Communauté de Communes entre Aire et Meuse : 4 000 €
 Association Le Vent des Forêts : 35 800 €

BILAN DE L'ACTION

En 2011, le Syndicat Mixte du Parc a accompagné techniquement la réalisation de cette opération. Le 1^{er} module sylvestre intitulé « le nichoir » a été inauguré au début de l'été 2011. 3 autres refuges sont en cours de réalisation et devraient être opérationnels pour la saison 2012.



Refuge sylvestre « Le Nichoir »

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme LEADER, DRAC, Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de la Meuse, Communauté de Communes entre Aire et Meuse

CHIFFRES CLÉS

4 modules sylvestres réalisés

CONTACT PARC

Marine PERROTEY

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



La Marche des Passeurs

■ Aménagements touristiques structurants

NAVIG'BOX

CONTEXTE DE L'ACTION

La société Navig'France, née en août 2006, est basée sur le port de plaisance de Lagarde. Son activité principale est la location (flotte de 21 bateaux), mais la société gère également le stationnement des bateaux en séjours sur le port et la réparation des bateaux de particuliers. Navig'France est une société très dynamique qui ne cesse de développer son activité pour attirer de nouveaux clients et fidéliser sa clientèle.

OBJECTIFS

Développer un outil d'aide à la navigation qui permette aux navigateurs de se situer sur le canal via un GPS et de trouver toutes les informations utiles à leur voyage : restaurants, pharmacies, sites et monuments touristiques, techniques de navigation, etc.

DESRIPTIF

Trois outils ont été développés au cours de la phase d'étude :

- « Via Canal » : un site Internet qui offre une interface répertoriant sur un faisceau de 15 kilomètres autour du canal : les restaurants, hébergements, commerces, sites touristiques, pharmacies, médecins, les ouvrages autour de la voie d'eau...
- « Navig'Box » : un ordinateur à bord du bateau, avec écran tactile pour retrouver toutes les informations citées ci-dessus, mais aussi pour visualiser le déplacement du bateau en temps réel ainsi que son géo-positionnement. On y trouve également un journal de bord et les informations utiles sur les différents ouvrages le long du canal.
- « Les guides papiers » : deux guides ont été édités. Une carte en grand format pour optimiser la navigation sur la journée. Un guide de l'amiral pour retrouver les détails de chaque obstacle (fonctionnements, dénivelés, distances, amarrages...).

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 85 800 €
Leader Moselle Sud : 25 000€
Conseil régional de Lorraine : 21 000€
Société Navig'France : 39 800€

BILAN DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc a accompagné le porteur de projet pour le montage de l'opération. La cartographie et le prototype de la Navig'Box viennent d'être finalisés. Il faudra attendre début 2012 pour que les premiers ordinateurs soient installés à bord des bateaux.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme Européen Leader, Conseil Régional de Lorraine, Moselle Développement, Communauté de Communes du Saulnois, Cabinet TACT

CHIFFRES CLÉS

224 Kilomètres de canal cartographiés
Un bateau équipé de 4 caméras qui ont pris des photos toutes les 10 secondes pour réaliser la cartographie, soit plus de 100 000 clichés

CONTACT PARC

Julie DI GREGORIO

ASSISES DU TOURISME DU SAULNOIS

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Saulnois possède de nombreux atouts touristiques capables de générer une fréquentation touristique importante. La Communauté de Communes du Saulnois a, dans ce cadre, décidé d'organiser les 1ères Assises du tourisme pour impulser une dynamique touristique commune à l'ensemble des acteurs qui contribuent à cette activité et à l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS

- Connaître les attentes des acteurs touristiques,
- Recenser et définir les besoins des acteurs,
- Identifier les projets de chacun,
- Créer un réseau et le fédérer,
- Elaborer une politique de développement touristique adaptée au territoire.

DESRIPTIF

Une journée entière destinée aux acteurs touristiques du territoire du Saulnois. Après un temps d'accueil et de retour d'expériences d'autres territoires, les partenaires présents ont travaillé en groupes sur 4 grandes thématiques :

- Le développement du tourisme patrimonial et de nature,
- Le schéma de l'itinérance (à pied, à vélo, à cheval...),
- L'accueil et la promotion touristiques,
- L'évènementiel.

En fin de journée, les acteurs se sont retrouvés pour faire la synthèse des différents groupes de travail qui ont permis de faire s'approprier et partager le contexte spécifique du Saulnois ainsi que les atouts et les contraintes du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 5 600 €
Leader Moselle Sud : 2 160 €
Communauté de Communes du Saulnois : 3 440 €

BILAN DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc a accompagné le porteur de projet pour le montage de l'opération et a participé à l'évènement. Les comptes rendus de chaque atelier ont permis de mettre en exergue les volontés communes des acteurs touristiques du territoire. Suite à ces constats, la Commission Tourisme et Culture travaille à la mise en place du schéma touristique du Saulnois. En attendant, certaines actions sont déjà en cours de réalisation. C'est le cas notamment pour l'intégration de la base de données SITLOR dans le site Internet de la CCS qui permettra de valoriser l'ensemble des prestations touristiques du Saulnois. Une formation des acteurs touristiques est également prévue en 2012.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme Européen Leader, Conseil Général de la Moselle, Domaine de Lindre, Commune de Lindre-Basse

CHIFFRES CLÉS

80 acteurs du tourisme et élus présents

CONTACT PARC

Julie DI GREGORIO

Informations complémentaires : <http://assises-du-tourisme-du-saulnois.over-blog.com/>



Port de Lagarde



Assises du Tourisme du Saulnois



Aménagement Durable du Territoire

Pour répondre aux exigences d'un aménagement durable de son territoire et conjuguer ainsi développement économique, agricole et touristique à la préservation de l'environnement, le Parc s'est doté en 2009 d'une mission opérationnelle, composée d'une équipe technique intervenant dans différents domaines : l'urbanisme, l'architecture, l'agriculture, les paysages...

Objectifs

Il s'agit de promouvoir un aménagement du territoire plus respectueux de notre patrimoine, ce qui se traduit par la préservation de la biodiversité, l'intégration de la qualité des paysages et de notre patrimoine bâti dans les projets d'aménagement, le développement d'une agriculture diversifiée et durable, l'appui à la qualification des acteurs économiques et l'échange avec les autres territoires. Il s'agit de ne pas freiner le développement des communes mais au contraire de les accompagner afin de mieux préparer l'avenir.

Descriptif

La stratégie du Parc en la matière s'organise autour de 3 axes.

• Préservation des paysages et gestion de l'espace

En 2011, l'étude paysagère préalable à la révision de la Charte a été finalisée et servira de base à la mise en place de l'observatoire des paysages. Toujours concernant les paysages, un travail de prospective a été mené en vue d'élaborer une stratégie de hiérarchisation des haies à l'échelle d'un territoire et proposer des projets de plantation de haies favorables au renforcement des Trames Vertes et Bleues. Un guide sur l'Arbre et la Haie en Lorraine est par ailleurs en cours de rédaction.

S'agissant des documents d'urbanisme, le Syndicat Mixte du Parc est intervenu au cours de l'année auprès de 25 communes. De plus, il a travaillé en collaboration avec le Syndicat Mixte du SCOT du Sud de Meurthe-et-Moselle afin de faire prendre en compte la Trame Verte et Bleue dans le projet de SCOT. Une réflexion dans ce sens a également été engagée avec les Syndicats Mixtes du SCOT du Nord de Meurthe-et-Moselle et de l'Agglomération Messine.

Enfin, la notion d'aménagement durable trouve aussi son application dans le suivi d'études et de projets opérationnels d'aménagement ou encore le suivi environnemental des chantiers.

• Développement d'une agriculture durable, de filières économiques et expérimentales

Le Parc a affiché sa volonté de faire de son territoire une terre d'expérimentation pour l'agriculture durable et l'organisation de circuits courts avec l'ambition que les produits du Parc soient mis en marché sur les sites de distribution.

Afin de soutenir des systèmes de productions agricoles plus respectueux de l'environnement, un programme d'appui à la conversion à l'agriculture bio sur le bassin versant du Rupt de Mad a été initié en 2010. Dans ce cadre, un diagnostic de territoire et un sondage auprès des agriculteurs visant à évaluer leurs motivations ont été réalisés en 2011 par le Centre des Groupements des Agro-biologistes (CGA). S'agissant de la promotion des produits agricoles de son territoire, le Syndicat Mixte a poursuivi en 2011 la mise en place et l'animation du réseau des « Boutiques du Parc », et a participé à la Fête de la Mirabelle. Enfin, en matière d'expérimentation, un partenariat avec la Maison des truffes de Boncourt-sur-Meuse a été mis en place en 2011 pour soutenir le développement de la filière.

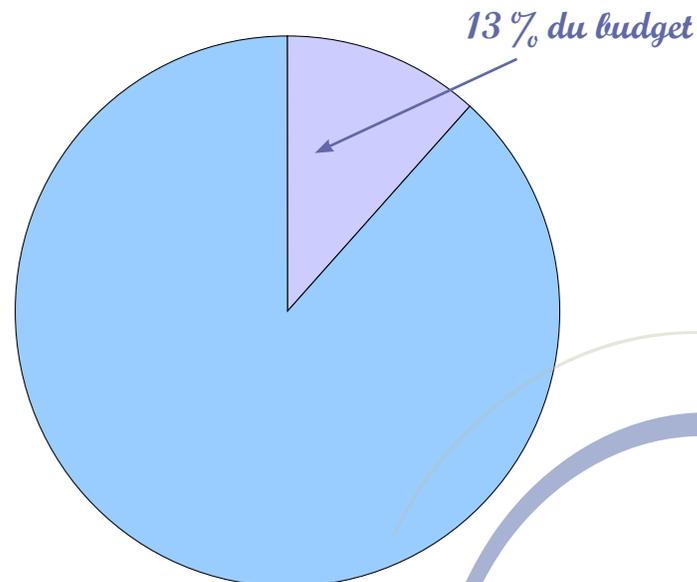
• Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

En 2011 dans le cadre de la préparation du nouveau projet de territoire, une opération d'inventaire topographique des patrimoines bâtis, historiques et des savoir-faire sur une petite région a été initiée à titre expérimental par les services de l'Inventaire Régional du Patrimoine.

Parallèlement, un groupe de travail s'est constitué autour du thème de la valorisation des techniques traditionnelles liées au patrimoine bâti.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°4 « Aménagement Durable du Territoire » s'est élevé à 126 305 euros.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

LE RÉSEAU DES BOUTIQUES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur le territoire grâce à la valorisation locale des productions et savoir-faire culinaires. Ainsi, pour assurer des débouchés aux producteurs locaux, le Syndicat Mixte du Parc organise et promeut un réseau de lieux de vente labellisés « Boutiques du Parc » (producteurs, boutiques indépendantes, supérettes...). En 2011, 10 points de vente sont labellisés « Boutiques du Parc ». Ces points de vente permettent une meilleure commercialisation des productions agricoles du territoire et la consommation de produits locaux par les habitants du Parc et des villes-portes.

OBJECTIFS

Afin de poursuivre la dynamique initiée et de valoriser les lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc », il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc d'animer le réseau ainsi constitué par le biais notamment d'opérations de communication, de formation et de promotion des produits du Parc.

DESCRIPTIF

L'animation et la valorisation du réseau des lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc » nécessitent :

- la mise en place d'une signalétique intérieure et extérieure du réseau des Boutiques
- la mise en place d'opérations de communication visant à faire connaître le réseau notamment par l'édition d'une plaquette de présentation des boutiques
- la réalisation d'animations dans les points de vente pour faire connaître les produits et les producteurs du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 14 831,80 €

Conseil Régional de Lorraine : 4 431,80 €

Cotisations du réseau des Boutiques : 800 €

Ingénierie Parc : 9 600 €

BILAN DE L'ACTION

En 2011, une signalétique intérieure et extérieure a été installée dans les magasins du réseau des « Boutiques du Parc » (panneaux, étiquetage des étagères...). Afin de promouvoir le réseau, une plaquette de présentation a été réalisée pour 5 des 10 boutiques. Par ailleurs, les « Boutiques du Parc » ont été invitées à participer à deux grandes manifestations régionales : le salon touristique « Terre d'émotions » en mars 2011 à Nancy et la « Fête de la mirabelle » à Metz en août 2011.

Enfin, un jeu-concours a été organisé dans les points de vente où les gagnants se sont vu offrir des paniers de produits du Parc.

En 2012, l'animation du réseau se poursuivra par la finalisation des plaquettes de promotion des Boutiques et la mise en ligne d'informations sur le nouveau site Internet du Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Comité Départemental du Tourisme de Meurthe-et-Moselle, les Jardins de Lorraine, la Corbeille Lorraine, la Ferme de la Soulevre, le Domaine du Vieux Moulin, la Chèvrerie de Chaillon

LES CHIFFRES CLÉS

10 points de vente labellisés « Boutiques du Parc »

6 boutiques partenaires du salon « Terre d'émotions » et de la « Fête de la Mirabelle »

CONTACT PARC

Anne VIVIER

PROMOTION DES PRODUITS DU TERRITOIRE À LA FÊTE DE LA MIRABELLE

CONTEXTE DE L'ACTION

Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine est riche d'une diversité d'agriculteurs, d'artisans, d'associations et de commerces qui produisent, transforment, valorisent et commercialisent la mirabelle sous toutes ses formes. Le Syndicat Mixte du Parc souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur son territoire grâce à la valorisation locale des productions et des savoir-faire culinaires, en participant notamment à des manifestations régionales.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Syndicat Mixte de :

- favoriser le développement des productions locales
- développer les circuits courts en valorisant les produits du Parc dans le cadre de manifestations régionales
- valoriser les produits locaux par l'organisation d'évènements

DESCRIPTIF

En 2011, dans le cadre de la fête de la mirabelle organisée par la Ville de Metz, le Syndicat Mixte du Parc a organisé un évènement « le marché des saveurs » pour promouvoir les producteurs de mirabelles et les savoir-faire autour de la transformation de ce fruit.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 17 378,29 €

Conseil Régional de Lorraine : 2 978,29 €

Ingénierie Parc : 14 400 €

BILAN DE L'ACTION

Au cours de cette manifestation, les producteurs et artisans du territoire ont proposé des ateliers de fabrication de nectar de mirabelle et de distillation, des cours de confiture et de cuisine aux visiteurs. Les enfants ont été invités à participer à des animations autour du goût. Parallèlement, la coopérative « Jardin de Lorraine » et trois exposants appartenant au réseau des « Boutiques du Parc » ont présenté à la vente plus de 100 produits du terroir préparés avec le fruit d'or. Qualité musicale, humour et élégance étaient également rendez-vous, grâce à la nouvelle création « Les Souris Vertes dé-Croassent » de la Compagnie Les Souricieuses. Tout au long de la journée, des expositions autour de la mirabelle et des insectes des vergers ont été proposées aux visiteurs. Enfin, pour fêter la sortie du carnet de découverte du Parc à vélo, un atelier de dessin a été proposé pour apprendre aux participants à réaliser un carnet de voyages en présence de deux illustratrices.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Ville de Metz, En passant par la Lorraine, Ferme de la Soulevre, Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'est, Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, Ferme de Navi, Le Pressoir de Lachaussée, Coopérative Jardin de Lorraine, Michel Goujot (viticulteur), Jean-Pierre Fringant (artisan), Estelle Lambinet (confiturière), Claire Pelosato (illustratrice)

CHIFFRES CLÉS

3 boutiques du Parc partenaires de la « Fête de la Mirabelle »

Plus de 10 intervenants (agriculteurs, artisans, commerçants...) associés

CONTACT PARC

Anne VIVIER



ÉTUDE PAYSAGÈRE PRÉALABLE À LA RÉVISION DE LA CHARTRE

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans la perspective de la révision de la chartre, une étude des paysages du territoire a été initiée en 2010. Cette étude doit constituer un outil pour mieux identifier les structures paysagères qui caractérisent les grandes unités géographiques de notre territoire, comprendre les mécanismes d'évolution et de construction de ces paysages et les menaces qui pèsent sur eux.

OBJECTIFS

L'étude paysagère permettra d'identifier les paysages emblématiques et les structures paysagères du territoire ; d'établir un « état du paysage » avant de définir un nouveau projet de territoire dans le cadre de la future Charte et de rendre accessible au public les données recueillies en vue d'alimenter les débats organisés à l'occasion de la construction du nouveau projet de territoire.

DESSCRIPTIF

Afin de développer une nouvelle approche de ses paysages, l'étude engagée par le Syndicat Mixte porte à la fois sur les paysages ordinaires et les paysages patrimoniaux. La première phase consiste à concevoir et expérimenter des outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension de l'évolution du paysage à partir de différents sites d'observation représentatifs des unités et des structures paysagères du Parc. La seconde partie s'attachera à définir, en lien avec les acteurs locaux, les caractéristiques qui déterminent la valeur patrimoniale des paysages pour que ceux-ci puissent devenir un vecteur de promotion du territoire et de ses savoir-faire. Par ailleurs, de manière à compléter ce travail, une mission de campagne photos, de réalisation de croquis et d'outils pédagogiques à partir des données recueillies permettra de mieux communiquer autour des enjeux paysagers.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 55 482 €

Conseil Régional de Lorraine : 11 625 €

FEADER : 24 077 €

DREAL : 11 625 €

Ingénierie Parc : 8 155 €

BILAN DE L'ACTION

Pour mener à bien cette étude, un partenariat de recherche a été initié avec le laboratoire de recherche en Géographie de l'Université Nancy 2 (CERPA) et l'ENSAIA. Parallèlement, un comité de pilotage a été mis en place afin d'assurer une cohérence avec les différentes démarches paysagères régionales ou départementales en cours. Ainsi en 2011, la première phase de l'étude a été achevée ; les résultats ont permis de mettre en évidence les grandes tendances d'évolution des paysages, d'alimenter le contenu du diagnostic de territoire et d'établir les bases de l'observatoire des paysages. La méthodologie innovante mise en place, fondée sur des travaux de recherche, peut être transférée à d'autres territoires. Par ailleurs, une étude menée par un stagiaire a permis d'ébaucher les impacts liés à la LGV et les outils de suivi de l'évolution des paysages à mettre en œuvre aux abords de cette infrastructure.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, DREAL, Conseils Généraux de la Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, Chambres d'Agriculture, CAUE, CERPA, Directions Départementales des Territoires, INPL.

LES CHIFFRES CLÉS

6 comités de pilotage réunissant chacun plus de 10 partenaires

CONTACT PARC

Anne PHILIPCZYK

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

CONTEXTE DE L'ACTION

En partenariat avec la FREDON Lorraine, le Syndicat Mixte du Parc a mené plusieurs actions de sensibilisation auprès des communes de son territoire pour les inciter à mettre en place une gestion différenciée de leurs espaces verts. Aujourd'hui, les méthodologies pour élaborer des plans de gestion différenciée sont mises en place au niveau des villes dotées d'un service technique en charge des espaces verts. L'approche sur des communes rurales de moins de 1 000 habitants n'est pas développée. Aussi, la FREDON et le Syndicat Mixte du Parc se sont associés afin de promouvoir la démarche sur le territoire.

OBJECTIFS

Il s'agit de mettre en place une méthodologie d'élaboration de plan de gestion différenciée adaptée aux communes rurales ; de renforcer la sensibilisation auprès des communes de manière à les inciter à mettre en place des démarches globales pour l'entretien et l'aménagement durable de leurs espaces publics ; et de mettre en place des actions d'expérimentation et des sites de démonstration pour promouvoir les techniques d'aménagements écologiques utilisant notamment la flore locale.

DESSCRIPTIF

La mise au point de la méthodologie d'élaboration de plan de gestion différenciée s'appuiera sur des communes tests. Sur chacune d'elles, seront menées une phase diagnostic et une phase de propositions accompagnées de recommandations et de fiches techniques ; les résultats serviront ensuite à promouvoir la démarche sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, des actions expérimentales seront mises en place : mise au point de mélanges de fleurs locales favorables à la biodiversité ; mise au point de mélanges d'essences locales pour fleurir les pieds de mur...

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 43 500 €

Conseil Régional de Lorraine : 3 000 €

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 4 000 €

Naturen : 10 000 €

DREAL : 3 000 €

INTERREG : 10 000 €

Ingénierie Parc : 13 500 €

BILAN DE L'ACTION

L'étude pilote sur l'aménagement et la gestion écologiques des espaces publics a été réalisée sur 5 communes ayant répondu à l'appel à candidature. Par commune, une analyse comportant un inventaire de l'intérêt paysager et biologique des espaces publics, des modes d'entretien et des zones à risques quant aux pollutions de l'eau a été réalisée, accompagnée de recommandations d'entretien. Sur la base de cette analyse, la FREDON a élaboré un guide destiné aux communes de moins de 2000 habitants. En 2012, les résultats seront validés puis communiqués aux partenaires ainsi qu'aux intercommunalités et aux communes au travers de réunions de secteur. La mise en place de massifs de démonstration ainsi que la rédaction de cahier des charges techniques à destination des maîtres d'ouvrage sont en cours de réalisation. Cette opération se poursuivra en 2012.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL, Chambre Régionale d'Agriculture, CUGN, Communes d'Ancy-sur-Moselle, Avricourt, Insviller, Jaulny et Troyon, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, FREDON Lorraine, FLORAINE, Association Patrimoine de Belles-Forêts, INPL, CSL

LES CHIFFRES CLÉS

5 communes « tests »

CONTACT PARC

Anne PHILIPCZYK

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Journée du Patrimoine à Euville

■ Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine

RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE SUR LE CANTON DE RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis 2004, les opérations de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel sont de la responsabilité des Conseils Régionaux. Une connaissance systématique et homogène restituant la trame patrimoniale d'un territoire à destination du grand public, est une aide indispensable pour répondre aux enjeux de conservation, d'aménagement culturel des territoires et de valorisation. Les Parcs naturels régionaux, dont la création suit de quelques années celle de l'Inventaire Général ont une mission de sensibilisation, de conservation et de valorisation des patrimoines de leur territoire, dans une démarche de développement local.

OBJECTIFS

Bien plus qu'un outil de connaissance du patrimoine bâti, les inventaires sont devenus des outils pour orienter la restauration et la valorisation du patrimoine, pour alerter les élus et l'ensemble des partenaires sur l'état des bâtiments et sensibiliser les habitants. A partir de l'inventaire du territoire, il s'agira de proposer des outils et des méthodes d'intervention en matière de paysage et d'urbanisme

DESRIPTIF

Réalisation par le Service Régional de l'Inventaire général de l'étude en partenariat étroit avec la Communauté de Communes du Pays des Etangs et le Syndicat Mixte du Parc. Il s'agit d'un inventaire topographique qui consiste à étudier l'ensemble du patrimoine public et privé dans toute sa diversité. L'objectif est l'étude la plus complète possible du patrimoine à des fins de connaissance, de diffusion auprès de tout public, ainsi que de mise en valeur et d'aménagement du territoire. Mme Catherine Zeller-Belville, Attachée de conservation du patrimoine assure la conduite de l'étude sous la responsabilité Mme Mireille-Bénédicte Bouvet, Conservateur Régional de l'Inventaire général.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 1 440 €

BILAN DE L'ACTION

En 2011, l'inventaire topographique du canton de Réchicourt-le-Château a été initié. Ceci s'est traduit concrètement par un repérage du patrimoine des cimetières ainsi que des prises de vues et la saisie des fiches Palissy dans une base de repérage. Parallèlement, une visite sur site dans le village de Guermange a été organisée à l'occasion des Journées du patrimoine, de même qu'une exposition de documents anciens et de panneaux de synthèse sur les cimetières du canton. Une sélection de tombes a été menée et la saisie des fiches correspondante dans la base Mérimée en vue d'un versement dans la base nationale est en cours de réalisation. Une étude des archives ainsi que des recherches documentaires ont été menées. Elles seront utilisées en vue d'établir une méthode de travail adaptée à un type de patrimoine spécifique au canton (canaux de navigation, ferme de la reconstruction, architecture en pan de bois, étangs et forêts...).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Service Régional de l'Inventaire (SRI), Codecom du Pays des Etangs

LES CHIFFRES CLÉS

410 fiches saisies sur la base Palissy repérage cimetière
Environ 900 photographies prises (en cours de saisie)

CONTACTS PARC

Guy GEORGES - Eszter ALBRECHT

INTERVENTION DANS LE CADRE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE A MOUSSEY

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine sur le canton de Réchicourt-le-Château, une première étude thématique portant sur le site industriel de Bataville (commune de Moussey) a déjà été menée et est consultable au centre de documentation du SRI. Ce travail croise observations sur le terrain, informations collectées dans la bibliographie et les archives, mais aussi témoignages des habitants et usagers du patrimoine.

OBJECTIFS

La participation du Syndicat Mixte du Parc aux Journées Européennes du Patrimoine a pour objectifs de faire reconnaître les valeurs patrimoniales des sites, pour orienter leur restauration et leur valorisation, et pour diffuser des connaissances précises aux élus, à l'ensemble des partenaires et aux habitants.

DESRIPTIF

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. « Voyage du patrimoine » est un défi didactique que les Journées européennes du patrimoine ont choisi de relever pour leur 28^e édition en 2011. Le Syndicat Mixte du Parc a proposé sa collaboration à ces journées sur le site de Bataville à Moussey (57). L'ensemble urbain, créé ici dès 1930 par l'industriel tchèque Thomas Bata, témoigne du voyage d'un modèle économique et d'une architecture avant-garde de Zlin jusqu'en Moselle, et bien au delà des frontières d'Europe. Le site est remarquable de par son histoire industrielle, de par son architecture moderne et de par son organisation urbaine (usine – cité-jardin – bâtiments publics).

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 2 400 €

BILAN DE L'ACTION

- Organisation de l'ouverture au public de l'ensemble urbain : usine, bâtiments administratifs et sociaux, église, habitations, gymnase. Parcours. Recherches documentaires et mise en place de tirages photographiques des archives de la société Bata (Archives Départementales de la Moselle).
- Visites guidées sur deux thèmes : La société Bata – l'histoire industrielle et la vie de l'usine ; Urbanisme et architecture – Bataville : composition urbaine, architecture industrielle et moderne, cité-jardin.
- Expositions : Moselle, architecture, le XX^e siècle - CAUE 57 ; Chroniques d'un chantier - Association La première rue ; Intérieur Jour - Anaïs ROSSI Y COSTA, photographies ;
- Conférence d'Alain Gatti, auteur du livre « Chasser les hommes qui vont pieds nus ».
- Présentation : Stéphanie FORTUNATO : The Bata City Worldwide; documentaire vidéo fiction sur le modèle urbain que cette société a développé à travers le monde.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Association La chaussure Bataville, Syndicat d'initiative de Lagarde Aux Sources du Sânon, Mairie de Moussey, Association La première rue de Briey, CAUE de Moselle, Service Régional de l'Inventaire, DRAC Lorraine

LES CHIFFRES CLÉS

Environ 1 000 visiteurs sur les deux jours
Nombreux articles dans la presse locale et reportage télévisé par France 3

CONTACTS PARC

Guy GEORGES - Eszter ALBRECHT

Développement de la vie du territoire

Le Parc est un territoire vivant, dont le dynamisme des nombreux acteurs touristiques, culturels et éducatifs qui le maillent est reconnu par tous. Il appartient au Syndicat Mixte du Parc de soutenir ces forces vives et notamment de favoriser leur mise en réseau. Il appartient également au Syndicat Mixte du Parc de développer ou de favoriser la mise en place de produits culturels, touristiques, éducatifs...renforçant la notoriété de son territoire et apportant une offre nouvelle de qualité à ses habitants et autres visiteurs.

Objectifs

L'objectif pour le Syndicat Mixte du Parc est de contribuer au développement harmonisé de son territoire dans les domaines de l'animation culturelle, touristique et éducative. En prenant en compte les richesses patrimoniales, économiques, environnementales du territoire et en s'appuyant sur les acteurs qui l'animent, le Syndicat Mixte du Parc souhaite accompagner la mise en réseau et la professionnalisation de ses partenaires. Ce travail doit permettre de mettre en avant le « plus » Parc et d'identifier celui-ci comme une véritable destination au sein de l'espace régional.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs, le Syndicat Mixte structure son intervention autour de 3 axes.

• Animation des acteurs touristiques du territoire

En 2011, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi son action portant sur la mise en réseau des acteurs touristiques. Dans ce cadre, deux éductours ont été organisés auxquels une quarantaine d'acteurs touristiques a participé. Le second guide dédié au cyclotourisme a été achevé. Ce « tour du Parc » à vélo propose près de 500 km de balade à travers deux boucles organisées en randonnées itinérantes. Ce guide, édité à 4 000 exemplaires est vendu au prix de 5 €. Parallèlement, le Syndicat Mixte a réalisé la refonte du Guide des 22 balades à vélo dont la nouvelle édition sera vendue au prix de 3 €.

Afin de renforcer le caractère spécifique de l'offre de son territoire et de répondre aux objectifs de la charte européenne du tourisme durable, le Syndicat Mixte a entamé la rédaction de fiches méthodologiques à destination des prestataires touristiques sur la thématique de l'aménagement des espaces extérieurs et du « bâtiment et espace de vie ». Pour ce qui relève de la création de bases de données d'informations touristiques, le Syndicat Mixte a édité la nouvelle carte touristique du Parc imprimée à 20 000 exemplaires

• Créer, animer et mettre en réseau l'offre culturelle du territoire

En 2011, l'opération phare menée par le Syndicat Mixte du PnrL a été la concrétisation opérationnelle des circuits de randonnée pédestre « La

Traversée » et de l'œuvre d'art « x, y z / 3 lignes sur plan » des artistes Angela DETANICO & Rafael LAIN dans le cadre de la Commande Publique qu'il s'est vu attribuer par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Concernant le soutien à la création et la diffusion culturelle, la première phase du projet de coopération inter-parcs autour de résidences d'artistes en lien avec la thématique du patrimoine industriel a été engagée sur la zone ouest du Parc. Un premier artiste a été invité à investir l'ancienne carrière de pierre d'Euville (Meuse) afin de rencontrer les élus, habitants, associations locales... en vue de concevoir un projet artistique en lien avec le développement économique et touristique du site. Par ailleurs, il convient également de noter le renouvellement pour trois ans (2011-2013) de la convention pluripartite avec la Grange-Théâtre Lachaussée.

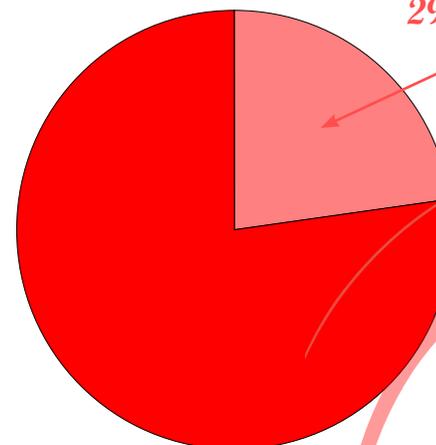
• Education au territoire

En 2011, dans le cadre du programme « Connais ton Parc », ce sont 66 classes du territoire Parc et de territoires associés qui ont participé à « la nature dans mon village - poursuivons nos efforts », soit près de 1 500 élèves et 26 communes. Cette même année, le Syndicat Mixte a accompagné les Communautés de Communes du Val de Meuse et Vallée de la Dieue, du Toulois et le Syndicat des Déchetteries et Points Tri des secteurs de Pont-à-Mousson pour la coordination d'une action de type « Connais ton Parc » auprès de leurs établissements scolaires.

Parallèlement, le Syndicat Mixte a poursuivi son travail d'animation du Réseau Education, via l'intégration de deux nouvelles structures, et s'est concentré sur la recherche de moyens visant à maintenir des relations partenariales techniques et financières juridiquement sécurisées entre les associations du Réseau et les acteurs publics.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°5 « Développement de la Vie du Territoire » s'est élevé à 284 525 euros.



29 % du budget



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Animation des acteurs touristiques du territoire

LA CARTE TOURISTIQUE DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

L'une des missions du Syndicat Mixte du Parc consiste en la valorisation de ses patrimoines et en la promotion de l'offre touristique de son territoire. Une première cartographie touristique a été réalisée il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui obsolète sur le plan graphique, elle ne permettait également que peu de modifications ponctuelles et en cela ne répondait plus aux besoins du Syndicat Mixte.

OBJECTIFS

La carte touristique est un support promotionnel très demandé par les acteurs et les partenaires touristiques ; il s'agissait donc de répondre à leur attente en réalisant une nouvelle carte, également mise en ligne sur le nouveau site Internet du Parc.

DESCRIPTIF

L'édition de la nouvelle carte touristique a nécessité un travail transversal et de coordination au sein de l'équipe technique du Parc que ce soit dans la fourniture et la vérification des informations, ou dans le suivi des travaux de l'entreprise en charge de sa réalisation. Au recto du document figure la carte touristique du Parc et au verso, des informations sur les sites naturels, culturels et touristiques du Parc à découvrir. Ce document imprimé en quadrichromie a été réalisé dans le respect des recommandations établies dans le cadre de l'Agenda 21 du Syndicat Mixte du Parc. Il a été diffusé dans 176 points et sites d'informations (offices de tourisme, musées, hôtels-restaurants, gîtes et chambres d'hôtes, etc.).

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 17 800 €
Conseil Régional de Lorraine : 11 550 €
Conseil Général de la Moselle : 2 650 €
Ingénierie Parc : 3 600 €

BILAN DE L'ACTION

Ce nouvel outil promotionnel s'adresse à un large public composé aussi bien des habitants du territoire que des touristes de passage ou encore des partenaires du Syndicat Mixte. La création d'un outil cartographique interactif a été mutualisée avec la refonte du site Internet du Parc ; cet outil a été mis en ligne en fin d'année 2011.



Maison des truffes de Boncourt-sur-Meuse



Confiturerie de Montdidier

ORGANISATION DE DEUX ÉDUCTEURS SUR LE TERRITOIRE DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Il s'agit de répondre aux besoins de connaissance et d'information (parfois difficile d'accès) des acteurs touristiques afin de renforcer la qualification et la structuration de l'accueil.

OBJECTIFS

- Former et informer les acteurs du tourisme sur différentes thématiques liées aux patrimoines du Parc (paysages, produits, filières, artisanat, culture, patrimoine...).
- Favoriser des contacts réguliers entre différents acteurs du territoire pour élargir leurs champs d'information et de connaissance au-delà des prestations touristiques classiques.
- Encourager les partenariats et favoriser la connaissance du territoire Parc pour une meilleure appropriation (échanges d'information, travail en commun sur des produits...).
- Mieux orienter la clientèle sur une offre de Parc en sensibilisant le public à porter un regard croisé entre une activité économique, des paysages, des milieux naturels, ou encore des patrimoines spécifiques.

DESCRIPTIF

En associant des organismes partenaires avec les responsables des structures, ce sont deux journées de découverte qui ont pu être organisées. Les prestataires touristiques (hôteliers-restaurateurs, propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, producteurs du terroir ouverts au tourisme etc...) ont été invités à découvrir le territoire du Parc naturel régional de Lorraine, Côté est et Côté ouest. Les nouveaux réseaux des « Messagers et des « Boutiques du Parc » ont également été associés à ces deux journées-découverte. La première journée a permis de présenter l'offre touristique du nouveau coffret Smartbox® « Séjours dans un Parc naturel régional ». Le musée Départemental George de la Tour à Vic-sur-Seille et le musée Départemental du Sel à Marsal ainsi que la confiterie de Montdidier ont fait l'objet d'une attention particulière. La deuxième journée était consacrée à la découverte de la Maison des Truffes et de la Trufficulture à Boncourt-sur-Meuse.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 5 600 €
Conseil Régional de Lorraine : 2 000 € Ingénierie Parc : 3 600 €

BILAN DE L'ACTION

A partir de bilans collectifs menés avec les participants à la fin de chaque journée-découverte l'expérience a mis en évidence l'attente des prestataires en termes de formation et la volonté de poursuivre ces journées thématiques.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil général de la Moselle, Musées départementaux de Vic-sur-seille et Marsal, Confiturerie de Montdidier, Communauté de communes du pays de Commercy, Maison des truffes de Boncourt-sur-Meuse via l'Office de tourisme du Pays de Commercy

LES CHIFFRES CLÉS

38 prestataires participants

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

LES CHIFFRES CLÉS

20 000 exemplaires de la carte touristique imprimés

CONTACT PARC

Sophie GIRAULT

PROMOTION DU GUIDE D'ITINERANCE A VELO EXPOSITION ITINERANTE « CARNET DE VOYAGE A VELO »

CONTEXTE DE L'ACTION

En 2010-2011, le Parc a édité un guide d'itinérance à vélo intitulé « Carnet de voyage à vélo ». Par cette édition, le Parc encourage le développement d'autres formes de pratiques touristiques axées sur les mobilités douces et le voyage au long cours. Ainsi, en découle la réalisation d'une exposition originale faisant appel à l'imaginaire et permettant le lancement promotionnel du guide.

OBJECTIFS

- Eveiller la curiosité du grand public et l'inviter à renouer avec la tradition du voyage et la découverte d'une destination nature.
- Proposer aux Offices de tourisme et autres lieux d'accueil de jouer un rôle de promotion sur l'image Parc.
- Cibler les salons touristiques axés sur cette thématique.
- Faire connaître le guide et stimuler les ventes.

DESRIPTIF

Cette exposition s'appuie sur des illustrations tirées du guide. Elle est mise en volume de façon didactique par 5 scénographies reprenant le principe des différentes étapes d'un voyage à vélo. Le public est invité à se promener dans le carnet. Une mise en scène ludique fait la part belle aux souvenirs collectés dans la nature et au gré des rencontres. Plumes, feuilles, recettes de cuisine sont à cueillir dans des boîtes à tiroirs. La première scénographie permet d'interpeller le visiteur par un agrandissement de la couverture du livre et la possibilité de le consulter sur place. Les thématiques suivantes sont tournées vers la préparation d'un voyage à vélo, les nuitées et la gastronomie, la découverte des patrimoines naturels et culturels du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 12 400 €
Conseil régional de Lorraine : 5 000 €
Ingénierie Parc : 7 400 €



Mondial Air Ballon - Chambley (54) - 2011

CARNET DE VOYAGE À VÉLO

• exposition • ateliers pour petits et grands

création d'un carnet de voyage

par ici

prochain atelier à :

BILAN DE L'ACTION

L'Exposition a été présentée à l'occasion de 2 grands événements touristiques : le Mondial Air Ballons à Chambley et la Fête de la Mirabelle à Metz.

Elle commence à tourner dans les médiathèques du territoire et plus largement de la Lorraine (ex : Hayange).

Une plaquette de présentation est en cours d'élaboration pour la faire connaître auprès des structures partenaires identifiées. Elle permettra une diffusion et une présentation plus larges sur le territoire dès 2012.

TOURISME

parc naturel régional de lorraine

Dessine-moi des balades à vélo

Le Parc naturel régional de Lorraine a choisi une manière ludique de créer un carnet de découverte à vélo. Trois illustratrices du cru ont sillonné les étapes pour croquer le patrimoine, la nature, l'hébergement et la cuisine.

L'idée attire l'œil. Pour mettre en valeur le tourisme à vélo dans le Parc naturel régional de Lorraine, un carnet de découverte a été conçu par le Parc en collaboration avec trois illustratrices locales, spécialistes dans les carnets de voyages, l'édition et la cartographie. Anne Bronner, de Lorquin, Claire Pelosot et Laurence Schluth, de la région messine, ont parcouru à pied, à vélo et en voiture les parties ouest et est du Parc pour croquer tous les visages du territoire. En trois grands tours et des milliers de coups de crayon, ces artistes ont tiré de leurs balades des aquarelles sur l'histoire et le patrimoine des communes traversées, la faune et la flore, la vie festive et culturelle, les lieux où dormir et manger.

Côté ouest, en sept étapes et une variante, de 25 à 33 km, l'itinéraire traverse les Côtes de Meuse et de Toul, la grande plaine de la Woëvre parsemée d'étangs et de forêts, les Côtes de Moselle entrecoupées de vallées verdoyantes, telle que la petite Suisse lorraine.

Coups de cœur en couleurs

Tiré à 4 000 exemplaires, ce carnet de voyages à vélo s'adresse aux familles et aux touristes qui ont envie de se



Anne Bronner, de Lorquin, est l'une des trois illustratrices lorraines qui ont revisité le Parc naturel régional en dessinant pour le nouveau carnet de découverte à vélo. Photo Laurent STAFF

déplacer autrement, en alliant sport à son rythme et culture. « Il faut être ouvert et curieux, ne pas se presser pour faire la balade, descendre de son vélo et prendre le temps d'observer », conseille Anne Bronner, aquarelliste et carnetiste de voyages. « On découvre alors des coins inattendus de la Lorraine et on fait de magnifiques rencontres », poursuit l'artiste, qui a vécu trois semaines sur le terrain avec ses collègues, guidée par Jenny Saffroy, du Parc naturel

régional de Lorraine. Ses coups de cœur font valoir les beautés du lac de Madine : « Je me suis assise au milieu des champs fleuris pour dessiner au calme avec une vue sur le bleu du lac. ». Une anecdote motive un croquis à Hattencé où l'on fabrique du fromage de chèvre. « Les biquettes benoîtes presque manger mon carnet ! ». Les Côtes de Meuse, avec ses vieilles maisons de villages, font renâler l'esprit du Grand Meaulnes. « On a de si beaux coins en Lor-

raine ! », défend cette Alsacienne d'origine. Les dessins originaux créés pour ce guide font l'objet d'une exposition itinérante, louée en partenariat avec les offices de tourisme, salons du livre et du vélo. Une mise en scène ludique fait la part belle aux souvenirs collectés dans la nature et au gré des rencontres. Plumes, feuilles, recettes de cuisine sont à cueillir dans des boîtes à tiroirs.

Si vous enfouchez votre vélo pour suivre l'un des circuits, le Parc vous invite à tenir et à lui faire parvenir votre propre carnet avec vos impressions de voyage. Une manière ludique de garder une trace de l'étape, de la prolonger avec des notes, collages, photos, dessins. Et de vanter les mérites et moments intenses du tourisme en Lorraine. M. M.

Le carnet de découverte à vélo est disponible dans les offices de tourisme au tarif de 5 €.

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Médiathèque d'Hayange (57)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Villes-Portes du Parc via les Offices de Tourisme et médiathèques, partenaires de l'édition (Salons du livre...)

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Créer, animer et mettre en réseau l'offre culturelle du territoire

REFLEXION AUTOUR D'UN PRODUIT CULTUREL ET TOURISTIQUE AVEC LE FESTIVAL DE FENETRANGE

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Festival de Musique de Fénétrange est un des pôles culturels labellisés par le Parc dans le domaine de la musique classique. Il constitue une passerelle avec le PNR des Vosges du Nord et génère des retombées touristiques sur les deux territoires. Dans ce contexte, le Syndicat Mixte du Parc souhaite réfléchir à la conception progressive d'une ou plusieurs « prestations Parc » pour un public familial en lien avec les organisateurs du festival de Fénétrange et le PNR des Vosges du Nord.

OBJECTIFS

En 2011, l'objectif était de proposer en amont d'un concert, un pique-nique bio mettant en avant les produits issus des circuits courts (lien avec les « Boutiques du Parc »). De plus, l'offre culturelle et touristique des Parcs de Lorraine et Vosges du Nord a été intégrée et valorisée au sein du programme du festival.

DESCRIPTIF

Pour ce faire, le Syndicat Mixte et le Festival de Fénétrange ont travaillé ensemble à l'insertion dans le programme du festival de plusieurs pages sur l'offre culturelle et touristique du territoire. Le Parc a pris à sa charge financièrement le coût d'un concert diffusé dans le cadre de la programmation du festival. Un pique-nique bio a été organisé valorisant les produits locaux. Enfin, un questionnaire visant à évaluer les attentes des spectateurs en terme de découverte du territoire (visites de musées, sorties naturalistes...) a été conçu en partenariat avec les organisateurs.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 6 000 €
Conseil Régional de Lorraine : 3 000 € Conseil Général de la Moselle : 3 000 €

BILAN DE L'ACTION

Un concert a été organisé en partenariat avec l'Orchestre National de Lorraine le 10 septembre 2011 à la Collégiale de Fénétrange. Au cours de celui-ci, un questionnaire a été distribué aux spectateurs afin d'identifier dans quelle mesure une prestation « Parc » pourrait être proposée en 2012. Les réponses seront analysées en début d'année 2012. Afin de valoriser les produits locaux issus des « Boutiques du Parc », un pique-nique bio a été organisé en partenariat avec les organisateurs du festival et les producteurs de la zone Est du territoire. Quatre pages du programme du festival ont par ailleurs été consacrées à l'offre culturelle des Parcs de Lorraine et Vosges du Nord sur la période du festival afin de permettre au public de découvrir le territoire en amont ou en aval des concerts. Cette opération peut être reconductible sur l'ensemble des événements culturels et touristiques du territoire, de même que la méthode qui s'appuie sur la mise en valeur des forces vives du territoire et leur valorisation auprès du grand public.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de la Moselle, PNR des Vosges du Nord, Festival de Musique de Fénétrange, Orchestre National de Lorraine, producteurs locaux

LES CHIFFRES CLÉS

120 personnes ont participé au pique-nique bio
144 spectateurs ont participé au concert

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE

PROJET DE COOPERATION INTER-PARCS AUTOUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL (ANNÉE 2011)

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du volet « coopération » des programmes LEADER, les PNRS du Pilat, Vercors, Monts d'Ardèche et Lorraine ont décidé de mener entre 2011 et 2013 un projet de résidences d'artistes sur la thématique du patrimoine industriel. L'objectif de ce projet réside dans la volonté de s'appuyer sur les paysages industriels comme des témoins d'une activité économique sur les territoires ruraux. La présence d'artistes en résidence est un moyen de rassembler de multiples partenaires (associations, habitants, élus...) et de les sensibiliser à une problématique commune.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce programme de coopération inter-parcs, il s'agissait en 2011 d'accueillir un premier artiste en résidence. Il s'agissait également de lancer le travail avec les chercheurs sur la thématique des patrimoines industriels.

DESCRIPTIF

En 2011, accueil d'un artiste en résidence sur le site des anciennes carrières d'Euville. Pascal YONET, directeur du Vent des Forêts est en charge de l'organisation des rencontres avec la population locale lors des venues de l'artiste. L'Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville est le « partenaire local patrimoine » en capacité d'apporter des informations sur l'histoire passée, actuelle et future du site. Le Syndicat Mixte du Parc a assuré une coordination générale du projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 40 154 €
Conseil Régional de Lorraine : 8 598 €
Conseil Général de la Meuse : 2 000 €
LEADER : 16 256 €
DRAC : 8 500 €
Ingénierie Parc : 4 800 €

BILAN DE L'ACTION

Suzanne BURNER, artiste allemande, a été accueillie en octobre 2011 sur le site des carrières d'Euville. A cette occasion, elle a pu rencontrer les élus, les associations culturelles et touristiques locales, les habitants et les collectivités locales de manière à avoir une vision la plus globale possible du site des carrières. Ces éléments lui permettront de proposer à l'été 2012 « un objet artistique » en lien avec le site. Dans le cadre de ce projet de coopération, les parcs ont souhaité être accompagnés par une équipe de chercheurs (sociologues, ethnologues, scientifiques...). Une première journée de travail s'est tenue entre les PNR et l'équipe de chercheurs le 9 décembre 2011 à Euville.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de la Meuse, DRAC, PNRS du Pilat, des Monts d'Ardèche et du Vercors, Codecom du Pays de Commercy, Commune d'Euville, Office de Tourisme de Commercy, Fondation du Patrimoine, OMA de Commercy, Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville, Association Le Vent des Forêts...

LES CHIFFRES CLÉS

Une dizaine de partenaires locaux associés

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE



Concert de l'Orchestre National de Lorraine à Fénétrange



Suzanne BURNER
Résidence d'artiste à Euville

INAUGURATION DES ŒUVRES D'ART X, Y, Z / 3 LIGNES SUR PLAN ET DES CIRCUITS «LA TRAVERSEE»

CONTEXTE DE L'ACTION

La construction de l'œuvre d'art fait suite à un travail mené depuis 2004 avec des élus, habitants, associations culturelles et touristiques, associations de randonnée, partenaires techniques... sur la thématique de la transformation des paysages en lien avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) sur le territoire. Une première mise en commun de ce travail a eu lieu en 2007 lors de « marches à petite vitesse », où grand public, habitants, médias... ont été mobilisés. En 2009, une procédure de Commande Publique a été attribuée au Syndicat Mixte du Parc par le Ministère de la Culture et de la Communication sur cette opération dans l'objectif de poursuivre l'aménagement des circuits de randonnée pédestre via l'installation de trois tables d'orientations révélant le paysage traversé par la LGV.

OBJECTIFS

L'année 2011 a constitué la phase finale de l'opération culturelle et touristique « La Traversée ».

Au cours de celle-ci, le Syndicat Mixte du Parc, maître d'ouvrage de l'opération, a coordonné la construction, le transport et l'implantation des œuvres, l'inauguration de l'œuvre d'art X, Y, Z / 3 lignes sur Plan des artistes Angela DETANICO & Rafael LAIN ; et l'inauguration des trois circuits de randonnée pédestre « La Traversée » valorisant les œuvres d'art à Creuë, Prény et Champey-sur-Moselle (territoire du Pays du Val de Lorraine).

DESCRIPTIF

L'installation des œuvres d'art et la création des circuits de randonnée a nécessité la coordination par le Syndicat Mixte du Parc :

- de la réalisation des travaux préalables à l'implantation des œuvres d'art sur les communes de Creuë, Prény et Champey-sur-Moselle par une entreprise de BTP locale (travaux de terrassement, pose des dalles...);
- du suivi de la construction des œuvres et transports de celles-ci sur sites par l'Agence Pièces Montées ;
- du transfert de propriété des œuvres d'art aux communes via des conventions ;
- de la conception et l'impression de supports de communication (invitation officielle, dépliant, pochette, dossier de presse...);
- de l'organisation de l'inauguration officielle des œuvres d'art ;
- du suivi de l'implantation du balisage sur les 3 circuits «La Traversée».



Inauguration de l'œuvre d'art à Champey



Implantation de l'œuvre d'art à Creuë

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 12 400 € (Inauguration des œuvres d'art et des circuits La Traversée)
Conseil Régional de Lorraine : 5 000 €
RTE : 5 000 €
Ingénierie Parc : 2 400 €

Montant total : 120 000 € (Commande Publique : construction, transport, installation des œuvres d'art)
Ministère de la Culture : 50 000 €
Conseil Régional (PRADT) : 9 500 €
FEADER : 47 000 €
Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle : 6 000 €
Conseil Général de la Meuse : 3 000 €
3 communes : 4 500 € (1 500 € chacune)

BILAN DE L'ACTION

L'année 2011 a vu l'implantation de l'œuvre d'art « X, Y, Z / 3 lignes sur plan » des artistes Angela Detanico & Rafael Lain à Creuë, Prény et Champey-sur-Moselle. Le transfert de propriété aux communes a eu lieu les 3 et 4 octobre 2011. La Commande Publique attribuée au Syndicat Mixte du Parc par le Ministère de la Culture et de la Communication a été inaugurée officiellement le 8 octobre à Prény. Parallèlement, les trois circuits « La Traversée » ont été inaugurés les 8 et 9 octobre en partenariat avec les associations locales de randonnée. Un dépliant intitulé « La Traversée » valorisant les trois circuits a été édité en 4 000 exemplaires et distribué dans les Offices de Tourisme, gîtes et chambres d'hôtes du territoire. La réalisation de cette opération n'aurait pu être menée à bien sans le concours de l'ensemble des collectivités territoriales, mais également du mécénat de RTE. Par ailleurs, la Commande Publique a offert l'occasion au Syndicat Mixte d'élargir le champ de ses partenaires (réfèrents en art contemporain, entreprises de BTP, médias nationaux...) et de proposer un «produit culturel et touristique» alliant création contemporaine et observation des paysages.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ministère de la Culture et de la Communication, Conseil Régional de Lorraine, Conseils Généraux de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, Communes de Creuë, Prény et Champey-sur-Moselle, Comités Régional et Départementaux de Randonnée Pédestre, Comités Régional et Départementaux du Tourisme, Réseau de Transport d'Electricité, Agence Pièces Montées, associations locales de randonnée pédestre...

LES CHIFFRES CLÉS

60 personnes présentes à l'inauguration officielle
190 personnes ont participé à la découverte des trois circuits de randonnée « La Traversée »
23 partenaires associés à la réalisation de cette opération

CONTACTS PARC

Sandrine CLOSE - Sophie GIRAULT - Estzer ALBRECHT

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Oeuvre d'art à Prény



Panneau explicatif - parcours de Prény

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Education au territoire

TRAVAIL DE RÉFLEXION SUR LE RÉSEAU ÉDUCATION POUR UN PARTENARIAT COLLECTIVITÉS / ASSOCIATIONS

CONTEXTE DE L'ACTION

Le partenariat entre les associations et les collectivités est remis en cause par la mise en marché des activités d'éducation et les baisses des aides publiques fragilisant les structures. Ces menaces pèsent sur les emplois de personnes vivant dans les villages du Parc et sur le rôle des associations dans le projet de territoire et l'innovation sociale dont elles sont porteuses.

OBJECTIFS

Le Syndicat Mixte du Parc s'est conformé aux codes des marchés, et a mis en place une action de réflexion pour trouver des solutions qui permettraient de retrouver un partenariat faisant la part à l'initiative des acteurs associatifs. Le sujet intéressant au-delà du Parc, les institutions et acteurs lorrains et la Fédération des Parcs sont associés au travail animé par le Syndicat Mixte du Parc de Lorraine.

DESCRIPTIF

L'opération se compose d'une animation d'un groupe de partenaires institutionnels et associatifs qui pilotent la réflexion et d'un budget qui a permis au Syndicat Mixte du Parc d'organiser une rencontre le 4 novembre entre associations et collectivités au cours de laquelle des retours d'expériences ont été présentés. Maître Brigitte Clavagner, avocate spécialiste des relations associations / collectivités a fait une intervention et a répondu aux questions des participants, l'invitation ayant été étendue aux acteurs concernés en Lorraine. L'opération se poursuivra en 2012 par un conseil auprès du Syndicat Mixte du Parc et par la rédaction d'un document cadre et d'un plan d'actions élaboré par les participants de la rencontre du 4 novembre qui se sont inscrits aux ateliers à cet effet, mis en place le 5 décembre.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 7 320 €
DREAL Lorraine : 2 700 €
Ingénierie Parc : 4 620 €

BILAN DE L'ACTION

L'étude de la question en est à sa première étape. Elle a permis de disposer d'un support de réflexion juridique et a associé tous les acteurs concernés à l'échelle de la Lorraine et des Parcs naturels régionaux.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL Lorraine, GRAINE Lorraine, PLUS Lorraine, Conseil Généraux de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et de Moselle, CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse, associations des réseaux Education et Culture du Parc.

CHIFFRES CLÉS

83 personnes sont salariées de l'activité Education tous publics
17 associations emploient 46 de ces 83 personnes

CONTACT PARC

Odile BEIRENS

FORMATION - ANIMATION DU RÉSEAU DES ENSEIGNANTS, RELAIS DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

95 enseignants des trois Départements constituent le réseau relais du Syndicat Mixte du Parc. Ils connaissent le Parc, ils ont fait des projets avec les équipes du réseau Education ou le Syndicat Mixte du Parc, ils ont fait des stages et ils acceptent de communiquer cette connaissance auprès de leurs collègues.

OBJECTIFS

Il s'agit d'animer le réseau par une rencontre permettant la remise à niveau des informations, assurer les échanges professionnels, maintenir le lien avec le Syndicat Mixte du Parc, remercier les enseignants pour leur disponibilité.

DESCRIPTIF

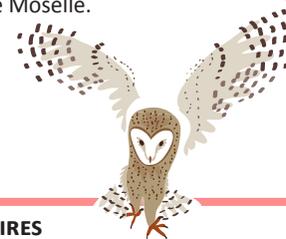
Dans ce cadre, le Syndicat Mixte du Parc réalise un inventaire des besoins des différents partenaires de l'Education nationale (Inspection d'Académie, Inspection de l'Education Nationale, IUFM), organise et anime des voyages de découverte des sites éducatifs partenaires, et participe à l'élaboration de stages académiques sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

PLAN DE FINANCEMENT

Conseil Régional de Lorraine : 5 000 € (Formation des enseignants)
Formation : animation du réseau relais des enseignants : 1 021 €

BILAN DE L'ACTION

3 stages de 2 jours chacun ont été organisés en septembre 2011. L'un à l'Observatoire des Côtes de Meuse pour 20 enseignants de la Meuse, un autre à la Croisée découverte à Reillon pour 15 enseignants de Meurthe-et-Moselle, le troisième au Relais des Etangs à Languimberg pour 40 enseignants de Moselle.



Journée de formation du réseau enseignants relais de Meurthe-et-Moselle

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Inspections Académiques de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle
Réseau relais enseignants du Parc

CHIFFRES CLÉS

44 enseignants de Meurthe-et-Moselle, 15 de Meuse, 36 de Moselle composent le réseau Enseignants relais du Parc.

CONTACT PARC

Luc MOITRY



Le réseau Education en séance de travail au cours du bilan annuel



Journée de formation du réseau enseignants relais de Moselle

« LA NATURE DANS MON VILLAGE POURSUIVONS NOS EFFORTS » ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

EXEMPLE DU PROJET « LA DÉCOUVERTE DES SITES DU SAILLANT DE SAINT-MIHIEL »

CONTEXTE DE L'ACTION

Programme transversal du Syndicat Mixte du Parc visant à faire adhérer et participer les habitants aux enjeux environnementaux, « Connais ton Parc » s'inscrit dans un dialogue territorial permettant la coordination et l'information réciproque des politiques des partenaires institutionnels et des acteurs de terrain. L'opération 2011 fait suite à « la nature dans mon village » conduite en 2010 qui a permis de faire travailler ensemble 20 Communes, 2 Communautés de Communes et 1 500 élèves.

OBJECTIFS

Cette action donne les moyens aux classes et aux communes de continuer les projets qu'elles ont engagés en 2010 sur le thème de la nature ordinaire et de la biodiversité dans les villages et de rejoindre la démarche pour les autres.

DESCRIPTIF

Un appel à projets auprès des établissements scolaires du Parc relayé par l'Education Nationale a été lancé en septembre 2010. Les projets sélectionnés par une commission, se sont déroulés tout au long de l'année. Ils étaient accompagnés par des animateurs spécialisés qui les ont aidés aussi à mettre en œuvre leurs différents projets (création de jardins, création de gîtes, création de mares, plantations de haies...) ainsi que les réunions de présentation aux habitants et aux scolaires dans le cadre des rencontres inter-classes qui ont eu lieu en juin. (4 journées sur le site de Madine et 1 journée à la Base du Lac Vert à Mittersheim). De plus, 2 journées « Portes ouvertes » ont été organisées à l'attention des habitants et un programme de sorties, conférences, animations, chantiers réunissant les initiatives du territoire a été diffusé par les communes du Parc aux habitants.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 127 501 €	Conseil Régional de Lorraine : 25 101 €
DREAL : 15 000 €	FNADT : 25 000 €
CG de la Meuse : 10 000 €	EDF : 15 000 €
CG de la Meurthe-et-Moselle : 20 000 €	Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 4 400 €
Parc : 13 000 €	

BILAN DE L'ACTION

Tous les projets ont été réalisés et valorisés auprès des habitants par les classes. Des classes se sont jumelées. Les enseignants et les représentants de l'Education Nationale font le constat que les projets sont de plus en plus riches tant du point de vue pédagogique que du point de vue des échanges réalisés pendant les rencontres interclasses. De nombreux parents d'élèves et des habitants ont participé soit aux réunions de présentation, soit à certains travaux, soit aux manifestations du programme des initiatives.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Education Nationale, communes et établissements scolaires du territoire, réseau Education et réseau Culture

CHIFFRES CLÉS

66 classes soit 1 544 élèves - Plus de 1 000 parents et habitants
Résultats du programme Connais ton Parc de 2003 à 2011 : 10 173 élèves, 71 % des communes du territoire

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc accompagne les Communautés de Communes qui souhaitent mettre en œuvre une action du type « Connais ton Parc ». Dans ce cadre, 5 Communautés de Communes (Petite Woëvre, Sammiellois, Pays de Vigneulles, Canton de Fresnes-en-Woëvre, Chardon Lorrain) se sont associées pour subventionner une action permettant de sensibiliser les scolaires à la connaissance de leur patrimoine commun lié à la Guerre de 1914-1918.

OBJECTIFS

Sensibiliser les classes volontaires des territoires des Communautés de Communes. Tester et valider un programme sur ce thème.

DESCRIPTIF

Des réunions de concertation entre les Communautés de Communes, l'Education Nationale, le Parc, les Départements de Meuse et Meurthe-et-Moselle, les structures d'animation ont été animées par la Communauté de Communes du Chardon Lorrain. L'Education Nationale a communiqué le programme conçu avec le Syndicat Mixte du Parc et ses partenaires éducatifs aux classes des circonscriptions concernées. Chaque classe a pu faire la découverte des traces de la guerre sur sa commune, visiter des fortifications, des tranchées, des cimetières, le musée de Thiaucourt. En juin, les classes se sont rencontrées pour échanger leurs projets et leurs impressions. Ensemble elles ont visité les villages détruits

PLAN DE FINANCEMENT

Pris en charge par les Communautés de Communes

BILAN DE L'ACTION

Beaucoup de satisfaction exprimée par les enseignants et les élèves. La méthode a été testée ; elle donne lieu à la création d'un séjour porté par le CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse. Cette opération n'a cependant pas trouvé le support administratif relais de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain qui aurait permis d'assurer sa poursuite en 2012.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Education Nationale, Communautés de Communes, CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse, OTSI de Saint-Mihiel, ABMC de Thiaucourt, Musée de Thiaucourt, Fort de Jouy-sous-les-Côtes

CHIFFRES CLÉS

4 classes de cycle 3

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Projet du Saillant de Saint-Mihiel
Classe de Johan Lepianko d'Essey-et-Maizerais



Rencontre inter-classes sur le site de Madine

ECO-CONSOMMATION DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT : QUALIFICATION DE L'ACCUEIL

CONTEXTE DE L'ACTION

Evolution de la demande et cohérence avec les objectifs environnementaux des engagements des associations gestionnaires ou propriétaires ont motivé les centres d'hébergement à mettre en œuvre des démarches en matière de rénovation des bâtiments et de qualification de l'accueil.

Le Parc les accompagne dans le cadre de son programme de formation pour les animateurs. C'est ainsi qu'un groupe rassemblant les cuisiniers, suit depuis 5 ans, un programme de formation « manger mieux, manger autrement ».

OBJECTIFS

En 2011, un stage a été consacré à la mise en valeur esthétique des plats et à la découverte de saveurs originales par les fleurs comestibles. Qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes, la présentation joue un rôle important pour les motiver et leur faire découvrir un plat.

Par ailleurs, il s'agissait aussi de redécouvrir que les fleurs ont un pouvoir gustatif et nutritif et qu'elles étaient déjà employées auparavant par nos aïeux.

DESCRIPTIF

Une spécialiste, Véronique Verdelet, maraîchère bio et propriétaire du gîte « les fleurs anglaises » à Eulmont, a encadré 10 stagiaires des équipes de cuisine des centres d'hébergement en septembre 2011. Ce stage s'est tenu au Relais des Etangs à Languimberg. Les stagiaires ont pris connaissance du monde des fleurs comestibles et appris à travailler la violette, le souci, la capucine... Puis ils ont servi leurs plats aux animateurs du réseau Education qui faisaient une formation « jouets buissonniers, musique verte » avec Jean-Claude Corbel du Parc naturel régional du Livradois Forez.

PLAN DE FINANCEMENT

Conseil Régional de Lorraine : 5 000 € (Formation des animateurs du réseau Education)
Formation « manger mieux, manger autrement » 2011 : 1 460 €

BILAN DE L'ACTION

Cette formation a beaucoup intéressé les cuisiniers qui y voient une manière originale et peu coûteuse de renouveler la présentation et l'angle de découverte des produits qu'ils cuisinent.

Le lien entre les deux stages a permis dans le même temps une rencontre d'un plus grand nombre de membres du réseau Education et des échanges supplémentaires.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Centres d'hébergement du réseau Education

CHIFFRES CLÉS

94 journées / stagiaires
1 095 élèves en séjours « Classes Parc »

CONTACT PARC

Nathalie KLEIN

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc est propriétaire de la Maison du Clément, maison paysanne à architecture à colombages du 18^{ème} siècle implantée à Belles-Forêts. Elle dispose d'espaces pédagogiques comme la grange, les pièces d'habitation et le jardin qui présente ce que pourrait être un jardin de loisirs répondant aux besoins actuels et respectant des pratiques écologiques.

OBJECTIFS

Sensibiliser à l'architecture à colombages et à la découverte du village en recevant des établissements scolaires à la Maison du Clément.

DESCRIPTIF

Mise en œuvre d'animations durant l'année scolaire, par l'association Patrimoine de Belles-Forêts. Celles-ci sont reconnues « Charte Education » du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 22 430 €
Conseil Régional de Lorraine : 17 430 €
Ingénierie Parc : 5 000 €

BILAN DE L'ACTION

L'Association a accueilli 783 élèves en provenance essentiellement de Moselle et dans un rayon de 80 kilomètres. Ce sont aussi 38 enseignants et une centaine d'accompagnateurs qui ont découvert la maison et le village. Les retours de questionnaires d'évaluation montrent la grande satisfaction des enseignants sur la qualité des animations ainsi que leur intérêt pour un outil qu'ils jugent original, offrant des activités techniques et une approche systémique.



Classe en animation à la Maison du Clément

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Association Patrimoine de Belles-Forêts

CHIFFRES CLÉS

Fréquentation des sites du réseau Education en 2010-2011 : 37 669 élèves provenant essentiellement de Moselle, Meurthe-et Moselle et Meuse.
Provenance des élèves fréquentant la Maison du Clément en 2011 : 95 % de Moselle, 5 % de Meurthe-et-Moselle.

CONTACT PARC

Marc SAINT-PÉ



Stage « manger mieux, manger autrement » : chou farci à l'épeautre et fleur de bourrache



Stage « manger mieux, manger autrement » : charlotte aux poires et à la pétale de rose

Préparation du renouvellement de la Charte

Tous les douze ans, les Parcs naturels régionaux ont l'obligation de procéder à la révision de leur Charte, afin d'obtenir de l'Etat un renouvellement de leur classement. Cette étape est pour le Parc une occasion de construire avec tous les acteurs du territoire et les habitants un projet concerté et partagé, de se remettre en question et de prendre en compte l'évolution du contexte territorial. Le Syndicat Mixte s'est lancé dans cette démarche de révision qui engagera tous les signataires et qui devrait aboutir en 2015.

Objectifs

Le classement du PnrL en Parc naturel régional a été renouvelé par décret en date du 1er février 2003. Les dispositifs législatifs du Grenelle 2 de l'Environnement portent désormais la validité des Chartes des Parcs naturels régionaux à 12 ans. En conséquence, la Charte arrivera à terme à l'horizon 2015. A l'approche de l'échéance de son classement, le Syndicat Mixte s'est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. Sur la base de différentes études préalables, un nouveau projet de Charte sera construit en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Outre le renouvellement du label « Parc naturel régional », l'objectif est également d'obtenir la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Syndicat Mixte du Parc. Cette reconnaissance nécessite que le projet de Charte s'inscrive dans un cadre de référence et réponde aux 5 finalités pour les projets territoriaux de développement durable.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs stratégiques, le Parc a mis en place une programmation opérationnelle déclinée selon deux grands axes.

• Mettre en place, développer et renseigner au sein de la structure Parc une procédure d'évaluation en continu de la Charte.

Le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé depuis 2010 dans la mise en place d'un dispositif d'évaluation en continu de sa Charte par le déploiement du logiciel EVA. Décliné de façon opérationnelle en une série de fiches, cet outil permet d'analyser la façon dont les orientations et les mesures de la Charte ont été mises en œuvre par le Syndicat Mixte pendant la période de classement.

Les informations contenues dans les fiches sont notamment utilisées pour la réalisation des rapports d'activité annuelle du Syndicat Mixte du Parc.

En 2011, les données issues du logiciel ont également permis d'alimenter le contenu du bilan évaluatif de la mise en œuvre de la charte du Parc, qui sera remis pour avis intermédiaire aux instances nationales.

• Préparer le renouvellement de la Charte

Au cours du premier semestre 2011, le Syndicat Mixte a engagé la réalisation des études préalables à la révision de sa charte (conformément à l'article R333-3 du code de l'Environnement) :

- une évaluation de la mise en œuvre de la charte actuelle
- une analyse de l'évolution du territoire, c'est-à-dire un diagnostic de territoire

Afin de faire émerger un projet concerté et partagé, répondant au plus près des aspirations du territoire, la réalisation de ces études s'est inscrite dans une démarche participative où élus, partenaires, acteurs et habitants ont tous été associés. Différents temps de concertation et de co-construction ont ainsi été menés :

- lors de journées de travail avec les acteurs et les partenaires
- lors de plénières avec les élus
- lors de soirées citoyennes à destination des habitants

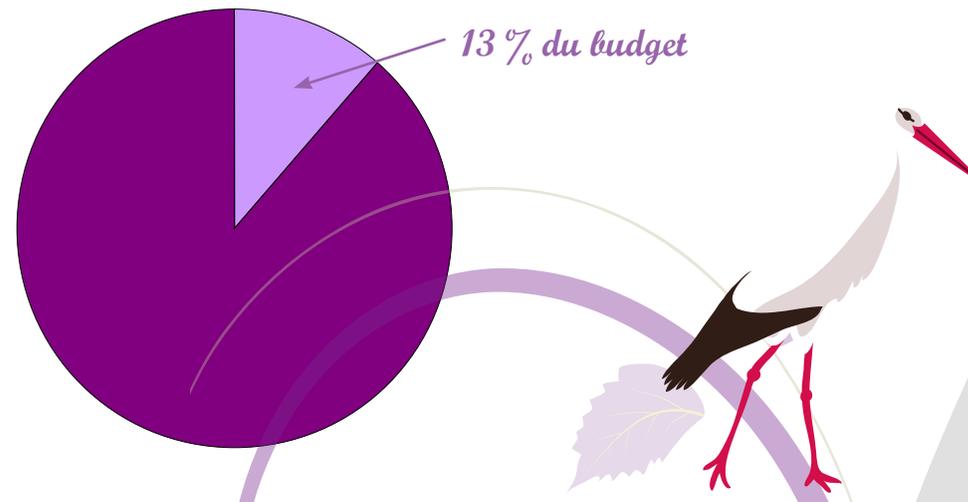
Ces différentes étapes de travail ont permis d'élaborer un diagnostic partagé du territoire, d'identifier les enseignements relatifs à la mise en œuvre de la charte actuelle, et de définir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces auxquelles il conviendra de répondre

Les résultats croisés du diagnostic et de l'évaluation de la Charte ont servi de support à la définition des enjeux appelés à guider l'élaboration du nouveau projet de Charte, et ont permis de définir la trame de l'arborescence de la future charte du Parc.

Le travail de rédaction du projet de Charte a débuté au mois de novembre 2011.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°6 « Préparation du renouvellement de la Charte » s'est élevé à 125 759 euros.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du Territoire

Développement de la Vie du Territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets Transversaux

Projets transversaux : Coopération internationale / Communication et mise en réseau

La communication et la coopération internationale viennent en support et contribuent à mettre en valeur les six grands projets qui constituent la ligne directrice des actions du Parc.

Conservation de la Biodiversité, participation à la lutte contre le changement climatique, appui au développement de Grands Pôles Structurants, Aménagement Durable du Territoire, Développement de la Vie du Territoire et enfin Renouvellement de sa Charte : les six projets du Parc forment le cœur de l'ensemble des opérations menées en matière de communication et de coopération internationale.

Objectifs

• Communication et mise en réseau

Il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc de venir en support et de valoriser l'ensemble des actions menées, et de gagner en proximité notamment auprès des habitants du territoire. L'enjeu est également de placer le Syndicat Mixte du Parc en tant qu'acteur majeur du développement de son territoire. Pour ce faire, la stratégie du Syndicat Mixte du Parc en matière de communication doit permettre de faire savoir son action sur le territoire auprès des collectivités territoriales et des habitants, de développer les liens avec les médias et relayer les actions des partenaires, et de valoriser les savoir-faire et les expérimentations en vue de leur transfert.

• Coopération internationale

Il s'agit de positionner le Parc en tant qu'acteur dans son environnement national et international et d'établir des réseaux de partenariat dans tous ses domaines d'intervention. La mutualisation de moyens et l'économie d'échelle doivent également permettre de mettre en œuvre des projets culturels et touristiques, et d'acquérir des savoir-faire notamment dans les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

Descriptif

Depuis 2009 et le souhait du Comité Syndical de réorienter la communication du Syndicat Mixte du Parc, de nouveaux supports sont apparus et sont devenus des outils incontournables à destination notamment des habitants du territoire et des touristes. Ainsi en 2011, deux nouveaux numéros de « Côté Parc », le magazine du Parc naturel régional de Lorraine sont parus : l'un consacré aux différents réseaux qui maillent le territoire, l'autre au renouvellement de la charte.

« Destination Parc », édité en mai 2010, a connu un tel succès qu'un tirage a été effectué de manière à pouvoir instaurer cette brochure comme la référence en matière de présentation du territoire Parc dans toute sa diversité, son caractère exceptionnel à la fois naturel et écologique, patrimonial et culturel. 11 000 exemplaires ont été retirés en 2011.

En 2011, le nouveau site Internet du Parc a été finalisé et mis en ligne.

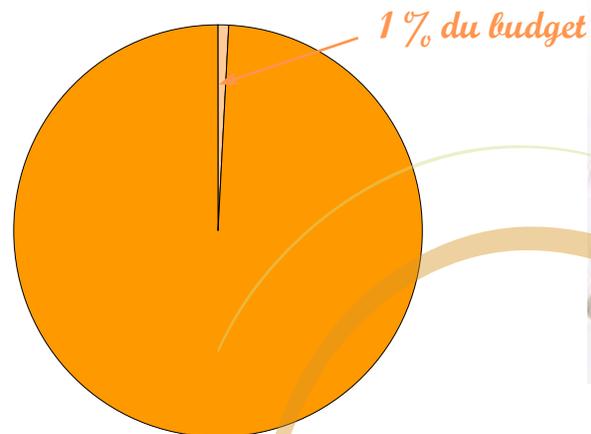
Poursuivant dans sa volonté de faire connaître les actions de ses partenaires, le Syndicat Mixte du Parc a labellisé 5 actions dans le cadre de l'opération 2011, année du bénévolat et du volontariat. Un appel à projets a été envoyé auprès des acteurs de l'environnement sur le territoire du Parc, dont certains avaient fêté en 2009 les 35 ans du PnrL et l'année de la Biodiversité en 2011.

En 2011 est également né le réseau des « Messagers du Parc ». 15 candidats ont été intégrés qui forment aujourd'hui les premiers relais sur le territoire. Certains d'entre eux ont pu participer à l'Educ'Tour organisé en octobre 2011. Une formation à leur intention a été organisée le 15 novembre 2011, et a donné à chacun le même degré d'information sur le Syndicat Mixte et sur le territoire du PnrL.

S'agissant de la coopération internationale, la plate-forme des Parcs naturels de la Grande Région est une réalité depuis début 2009. Parmi ses réalisations concrètes, on peut citer : une communication vers le grand public par l'édition de brochures et la présence du réseau dans les grandes manifestations touristiques, (Foire Internationale du Tourisme de Berlin, Mondial air Ballon à Chambley), la réalisation d'un video clip et de photographies sur chacun des Parcs, la mise en valeur de circuits du patrimoine de la Grande Région avec la préparation d'un programme transfrontalier « Patrimoine des Guerres - Espace Mémoire », l'organisation et la participation à des colloques de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement, la réalisation d'un projet transfrontalier sur le thème de la gestion différenciée par et pour les petites communes rurales avec la proposition d'une méthodologie originale et transférable, la mise en place d'un partage d'expériences et d'une réflexion commune sur le thème du tourisme sans barrière avec comme aboutissement la préparation d'un programme de coopération inter-parcs « tourisme et handicap » déposé dans le cadre de l'appel à projets INTERREG IV A.

Budget 2011

Le budget consacré à la Communication et à la Mise en Réseau s'est élevé à 11 650 euros.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

LES MESSAGERS DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Afin d'amplifier la voix du Parc et de disposer d'un réseau fort d'acteurs sur son territoire, le Syndicat Mixte du Parc propose aux personnes volontaires, professionnels ou bénévoles en contact avec le grand public, la population locale et les touristes, de faire partie des « Messagers du Parc ».

OBJECTIFS

L'objectif est de constituer un véritable réseau, sur le territoire du Parc, de personnes volontaires, professionnelles ou bénévoles en contact avec le grand public, la population locale et les touristes, dont la mission est de relayer l'information du Parc et participer activement à son projet de territoire. L'enjeu est également d'expliquer la spécificité du Parc en regard des autres structures de développement local. C'est en somme mettre en avant le « plus » Parc, ce qui fait le caractère unique de la structure, de ses actions et missions. Pour cela, il convient de sensibiliser et informer sur ce que sont le territoire et l'outil « Parc » afin de faciliter sa compréhension et son appropriation et développer le sentiment d'appartenance.

DESRIPTIF

Le Messenger, en tant que porte-parole, se fait l'écho du projet de territoire du Parc, informe, sensibilise, promeut et conseille ses interlocuteurs, représente un relai entre la population, les élus et l'équipe du Syndicat Mixte du Parc. Le Messenger joue un rôle prépondérant dans la communication de proximité. Le but est d'obtenir l'adhésion et le soutien d'un nombre croissant d'habitants du Parc. C'est également sensibiliser et informer, améliorer l'information sur le territoire, valoriser et fidéliser les partenaires de terrain. Deux niveaux d'implication sont laissés au libre choix du Messenger : un niveau « de base », le correspondant du Parc, dans lequel le Messenger se concentre sur sa mission d'information de son public cible et de remontée de l'information. Un niveau « expert » pour les Messagers exerçant une profession ou ayant une activité qui leur permet de s'impliquer, sur demande du Syndicat Mixte du Parc, dans des projets, commissions...

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 8 800 € Conseil Régional de Lorraine : 4 000 €
Ingénierie Parc : 2 400 € Autofinancement : 2 400 €

BILAN DE L'ACTION

A la date du 15 novembre 2011, le réseau est constitué de 15 Messagers (14 correspondants et 1 expert), qui ont reçu une première formation de base sur le Parc, ses missions et actions, le 15 novembre. Certains d'entre eux ont également pu participer à l'Eductour organisé en octobre 2011 dans le domaine du tourisme. D'autres formations et propositions de sorties suivront. Un diplôme de Messenger a été créé fin 2011 et sera remis à tous les membres du réseau. Le réseau est appelé à s'étoffer, la publicité sera faite tout au long de l'année 2012 de manière à faire connaître les Messagers.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil régional de Lorraine

LES CHIFFRES CLÉS

15 Messagers

CONTACT PARC

Fabrice Morlon

LE NOUVEAU SITE INTERNET

CONTEXTE DE L'ACTION

Le site Internet du Parc, mis en ligne en 2005 n'est plus adapté à l'Internet actuel et à l'usage qui en est fait. A l'heure du web 2.0, il est apparu comme nécessaire de réaliser un nouveau site Internet qui propose un service, une valeur ajoutée. En 2009, la refonte du site a été initiée par la rédaction d'un cahier des charges détaillé.

OBJECTIFS

L'objectif majeur est de doter le Pnrl d'un site Internet actualisé, moderne, dynamique et participatif et d'être ainsi la vitrine des missions et actions menées sur son territoire.

D'autre part, afin de devenir un outil primordial et un rendez-vous incontournable de la communication, le site Internet doit être en constante évolution et être mis à jour en permanence : ajout de modules, de contenus, de nouveaux outils, de vidéo : de manière à faire revenir le visiteur sur le site, il est nécessaire de faire vivre ses contenus et sa forme.

DESRIPTIF

Le site Internet du Parc a été développé par l'agence titulaire du marché relatif à sa réalisation, Idéal Productions. Sur la base d'un cahier des charges détaillé, et après avoir recensé les besoins de chaque services, le site a été développé aussi bien dans sa partie front que back office : la partie visible ainsi que la partie d'administration on été développées sur mesure pour le Pnrl. Le site Internet présentera, en plus des missions et actions du Syndicat Mixte, toute l'activité touristique et l'offre d'hébergement sur le territoire du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 36 400 € FEADER : 10 600 €
Conseil régional de Lorraine : 8 700 € RTE : 6 300 €
Ingénierie Parc : 10 800 €

BILAN DE L'ACTION

Le nouveau site Internet du Parc a été mis en ligne en novembre 2011, sur la base du cahier des charges développé en 2009. S'ensuivra une année de modifications correctives sur le site : un site Internet comporte toujours quelques « défauts » de fabrication, de contenu ou de référencement. Le Syndicat Mixte du Parc se donne un an de mise à niveau du site suite à sa mise en ligne.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil régional de Lorraine, FEADER, RTE, Idéal Productions

LES CHIFFRES CLÉS

144 pages développées
250 go d'espace de stockage sur le serveur

CONTACT PARC

Fabrice Morlon

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



La vie du Syndicat Mixte

Le Parc de Lorraine est **géré par un Syndicat Mixte** composé :

- Des 188 communes membres du PnRL
- Des 8 villes-portes du Parc
- Du Conseil Régional de Lorraine
- Des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- De la ville de Metz
- De la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy)

Le Syndicat Mixte du Parc comprend un organe délibérant, le **Comité Syndical** qui réunit des représentants élus de chacune des collectivités. Les communautés de communes ayant passé une convention de partenariat avec le Parc sont invitées à assister aux débats. Le Comité Syndical vote le budget et décide du programme d'actions annuel, définit les pouvoirs qu'il **délègue au Bureau Syndical**.

Le Bureau du Parc se réunit dans l'intervalle des séances du Comité Syndical.

Comité Syndical et Bureau, souverains dans leurs décisions, s'appuient néanmoins sur les avis éclairés des **Commissions** constituées des représentants des communes, associations, partenaires socio-économiques...

Le Parc de Lorraine dispose de 6 Commissions :

- Aménagement Durable du Territoire
- Environnement
- Education au Territoire
- Culture, Patrimoine et Tourisme
- Finances, Communication et Marque Parc
- Appel d'Offres

Comité Syndical et Bureau s'appuient également sur les travaux du **Conseil Scientifique**, du **Conseil Consultatif d'Orientation Culturelle**, et du **Conseil d'Orientation en Education au Territoire**. Ces trois instances consultatives ont pour mission de fournir au Président du Parc, au Comité Syndical et au Bureau des avis concertés, motivés et indépendants dans leurs domaines respectifs. Elles sont également chargées de proposer des orientations en matière d'études et de recherche dans le cadre des politiques d'intervention du Parc. Ces trois instances sont composées d'experts.

Par ailleurs, le Parc réunit annuellement tous les maires de son territoire dans le cadre de la **Conférence des Maires**.

L'Exécutif du Parc

Thibaut VILLEMIN

Président du PnRL
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine

Gérard PELTRE

1er Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des dossiers relevant de l'international
Président de la Commission Culture, Patrimoine et Tourisme
Maire de Lachaussée

En cours de désignation

2ème Vice-Président en charge de l'aménagement durable du territoire

Rémy HAMANT

3ème Vice-Président en charge de l'environnement
Président de la Commission Environnement
Maire de Lindre-Basse

Marielle OLESINSKI

4ème Vice-Présidente en charge de l'éducation au territoire
Présidente de la Commission Education au Territoire
Maire Adjointe de Metz

Dominique LORRETTE

Président des Commissions Finances, Communication et Marque Parc, et Appels d'Offres
Conseiller municipal de Novéant-sur-Moselle

Le Comité Syndical du Parc

Ont voix délibérative,

- **Conseil Régional de Lorraine** : Evelyne GAREAUX, Michèle GRÜNER, Edouard JACQUE, Jean-Pierre LIOUVILLE, Jean-Luc MANOURY, Jean-François THOMAS, Rachel THOMAS, Julien VAILLANT, Thibaut VILLEMIN, Paola ZANETTI
- **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle** : Olivier JACQUIN
- **Conseil Général de Meuse** : Jean-Louis CANOVA
- **Conseil Général de Moselle** : André PERRIN
- **Communes de Meurthe et Moselle** : Christiane CONTAL, *Maire de Pagny-sur-Moselle*, François FORIN, *Maire de Lucey*, Emmanuel JEANPIERRE, *Maire de Hannonville-Suzémont*
- **Communes de Meuse** : Gilbert LECLAIR, *Adjoint au Maire de Vaux-les-Palameix*, Jean-Louis MASO, *Maire délégué de la commune de Bonzée*, Gérard PELTRE, *Maire de Lachaussée*
- **Communes de Moselle** : Thierry DUVAL, *Maire de Belles-Forêts*, Remy HAMANT, *Maire de Lindre-Basse*, Dominique LORRETTE, *Délégué de la commune de Novéant-sur-Moselle*

- **Ville de Metz** : Marielle OLESINSKI, *Maire-Adjoint de Metz*
- **Communauté Urbaine du Grand Nancy** : Claudine GUIDAT, *Vice-Présidente de la CUGN*
- **Villes-Portes** : Bernard MULLER, *Maire de Commercy*

Sont consultés,

- **Conseil de Développement du Pays du Val de Lorraine**: Henri POIRSON, *Président de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch et Maire de Dieulouard*
- **Conseil Economique et Social de Lorraine** : Philippe BURON-PILATRE, *Vice-Président, Délégué au Tourisme*
- **Conseil Scientifique du Parc** : François GUEROLD, *Président*
- **Office National des Forêts** : Marc DERROY, *Directeur de l'Agence Départementale de Meurthe-et-Moselle*
- **Fédération Régionale de la Chasse** : Gérard MATHIEU, *Titulaire*, Olivier SCHOENSTEIN, *Suppléant*
- **Fédérations Départementales de Pêche** : Guy SAPRANI, *Président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle*
- **Conservatoire des Sites Lorrains** : Alain SALVI, *Président*
- **Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles** : Olivier ROUSSELLE, *Représentant de la Fédération*
- **Centre Régional des Jeunes Agriculteurs** : Gaëtan MULLER, *Représentant*
- **Comité Régional du Tourisme** : Rachel THOMAS, *Présidente*
- **Comités Départementaux du Tourisme** : Jean-Michel KLAINE, *Directeur du Comité Départemental du Tourisme de la Moselle*
- **Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine** : Fabrice NOIROT, *Membre de la CRAL*
- **Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Lorraine** : Lucette COLLET, *Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse*
- **Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie** : Jean-René DUBOIS, *Titulaire, Directeur Général*, Martine KLATT, *Suppléante, Directeur Général Adjoint*
- **Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine Alsace** : Marie-Alix de SARS, *Administrateur*

L'équipe du Parc

Les agents du Parc

Au 31 décembre 2011, le nombre d'agents en poste est de 40, répartis comme suit :

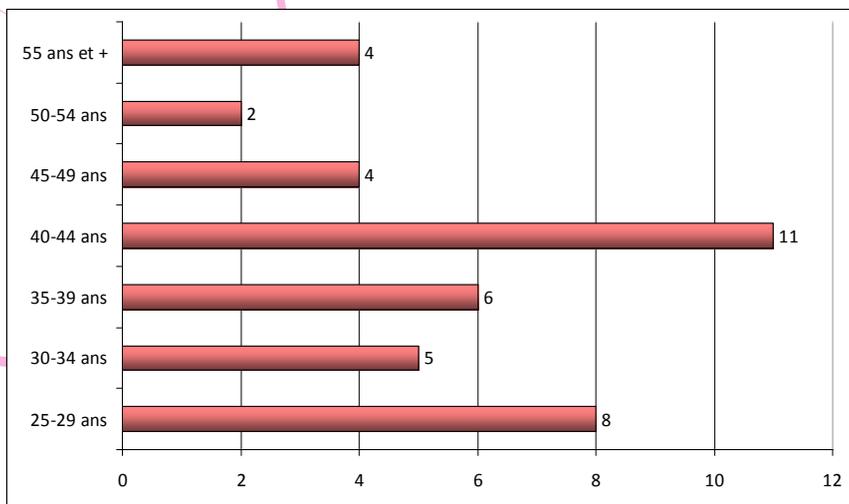
- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 6
- Agents en CDI : 17
- Agents en CDD : 13
- Mise à disposition par l'Education Nationale : 2
- Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1
- Agents en CUI/CAE : 1

Soit 34,68 ETP (Equivalent Temps Plein)

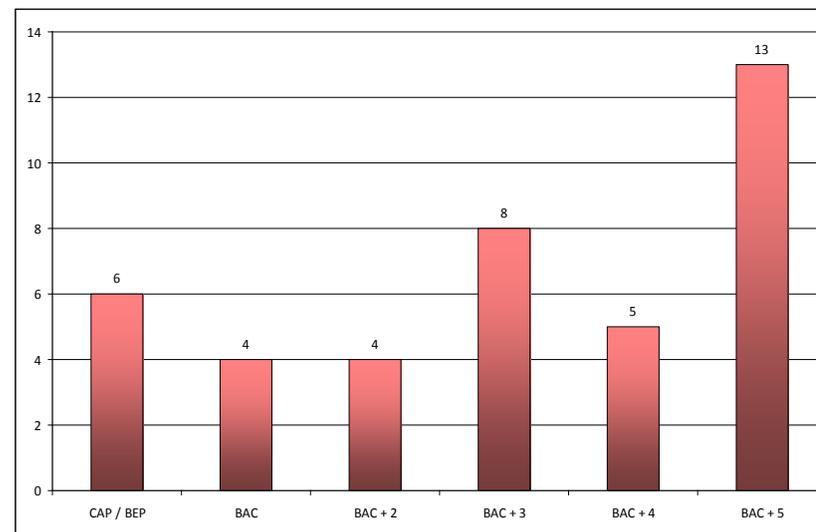
Les stagiaires accueillis en 2011

Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Parc a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 11, ils ont participé à des missions variées : valorisation du patrimoine arboré remarquable à travers les trames vertes et bleues, étude paysagère, conception d'un outil adapté aux différents publics dans le cadre de l'exposition « Des zones humides à préserver ». Sur les 11 stagiaires, 8 ont été accueillis en secrétariat.

Pyramide des âges



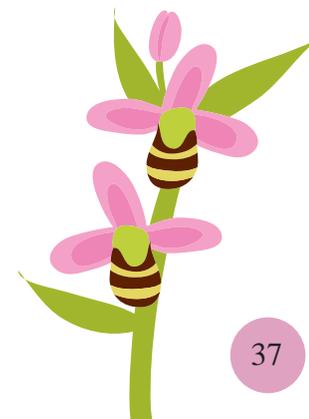
Le niveau de qualification des agents du Parc



La formation

En 2011, les agents du Parc ont suivi au total 12 formations sur des thématiques diversifiées. Beaucoup de formations ont dû être annulées faute de participants par les organismes organisateurs.

Par ailleurs, l'ensemble des responsables de services et la direction ont suivi une formation ayant pour thème « Manager une petite équipe ».

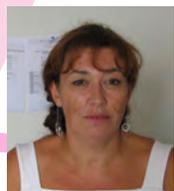


L'équipe du Parc

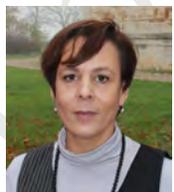
Mission Biodiversité et Milieux naturels



Marie-Pierre AUGUSTIN
Directrice du PnrL
03 83 84 25 26
marie-pierre.augustin@pnr-lorraine.com



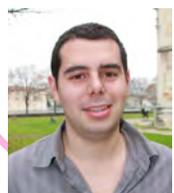
Béatrice GERBER
Assistante de Direction
03 83 84 25 25
beatrice.gerber@pnr-lorraine.com



Sandra HENRY
Remplacement de l'Assistante de Direction
03 83 84 25 25
sandra.henry@pnr-lorraine.com



Fabrice MORLON
Chargé de Communication
03 83 84 25 32
fabrice.morlon@pnr-lorraine.com



Thomas FLEURY
Assistant du Chargé de Communication
03 83 84 25 11
thomas.fleury@pnr-lorraine.com



Jean-Marc GAULARD
Chargé de la mise en place du PCT
et de l'Agenda 21
03 83 84 25 47
jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com



Laurent GODE
Chef de Mission
03 83 84 25 10
laurent.gode@pnr-lorraine.com



Aurélie TOUSSAINT
Chargée de l'eau et des milieux aquatiques
03 83 84 25 13
aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com



Johan CLAUS
Chargé des sites Natura 2000 Vallée du Rupt
de Mad, Vallée de l'Esch, Forêt de la Reine et
Hauts de Meuse
03 83 84 25 16
johan.claus@pnr-lorraine.com



Mathieu JUNGER
Chargé des sites Natura 2000 Etang de
Lachaussée et zones voisines, Jarny Mars-la-Tour,
Annexes hydrauliques de la Meuse et Hauts de
Meuse
03 83 84 25 15
mathieu.junger@pnr-lorraine.com



Nelly WEBER
Chargée des sites Natura 2000 Etang de
Mittersheim, Etang de Lindre et Vallée de
la Seille
03 83 84 25 19
nelly.weber@pnr-lorraine.com



Lucille ROBILLOT
Chargée des réseaux écologiques
03 83 84 25 35
lucille.robillot@pnr-lorraine.com



Olivier NOURRIGEON
Chargé de l'Observatoire du Patrimoine Naturel
03 83 84 25 36
olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com



Arnaud BRASSELE
Chargé de la base de données naturalistes
03 83 84 25 39
arnaud.brassel@pnr-lorraine.com

Mission Education au Territoire



Odile BEIRENS
Chef de Mission
Directrice-Adjointe du PnrL
03 83 84 25 40
odile.beirens@pnr-lorraine.com



Marc SAINT-PE
Adjoint au Chef de Mission
03 83 84 25 41
marc.saint-pe@pnr-lorraine.com



Nicolas LAMBERT
Responsable des programmes de terrain
03 83 84 25 44
nicolas.lambert@pnr-lorraine.com



Ronan JONCOUR
Responsable des outils pédagogiques
03 83 84 25 43
ronan-joncour@pnr-lorraine.com

L'équipe du Parc



Elodie LAUDIEN

Chargée du suivi du Réseau Education et du programme « Connais Ton Parc »

03 83 84 25 42

elodie.laudien@pnr-lorraine.com



Nathalie KLEIN

Chargée des classes Parc et de l'éco-consommation des centres d'hébergement

03 83 84 25 46

nathalie.klein@pnr-lorraine.com



Luc MOITRY

Professeur des écoles, mis à disposition du PnrL et chargé des relations avec l'Education Nationale (1er degré)

03 83 84 25 45

luc.moitry@pnr-lorraine.com



Sylvie CHARLES

Professeur de Sciences et Vie de la Terre, mis à disposition du PnrL et chargée des relations avec l'Education Nationale (2ème degré)

03 83 84 25 42

sylvie.charles@pnr-lorraine.com

Mission Aménagement Durable du Territoire et Coopération Internationale



Guy GEORGES

Chef de Mission

03 83 84 25 20

guy.georges@pnr-lorraine.com



Catherine DELANNOY

Chargée du suivi des documents d'urbanisme (SCOT), des outils d'aménagement de l'espace et des infrastructures

03 83 84 25 12

catherine.delannoy@pnr-lorraine.com



Eszter ALBRECHT

Architecte - Urbaniste

03 83 84 25 33

eszter.albrecht@pnr-lorraine.com



Anne PHILIPCZYK

Chargée de mission Paysage et Aménagement

03 83 84 25 18

anne.philipczyk@pnr-lorraine.com



Anne VIVIER

Chargée du développement de filières agricoles, économiques

03 83 84 25 17

anne.vivier@pnr-lorraine.com



Marion COLNET

Chargée de la révision de la Charte du Parc

03 83 84 25 14

marion.colnet@pnr-lorraine.com



Raphaël GOUILL

Chargé du diagnostic de territoire et du Système d'Informations Géographiques

03 83 84 25 37

raphael.gouill@pnr-lorraine.com

Mission Vie du Territoire

✿ Tourisme



Sophie GIRAULT

Chef de service

03 83 84 25 30

sophie.girault@pnr-lorraine.com



Jenny SAFFROY

Chargée de mission Tourisme Durable et Sports de nature

03 83 84 25 23

jenny.saffroy@pnr-lorraine.com



Julie DI GREGORIO

Chargée de l'animation du GAL LEADER Moselle Sud

03 83 84 25 30

julie.digregorio@pnr-lorraine.com



Marine PERROTEY

Chargée de l'animation du GAL Ouest PnrL

03 83 84 25 30

marine.perrotey@pnr-lorraine.com

✿ Culture



Sandrine CLOSE

Responsable de la diffusion et de la création culturelles

03 83 84 25 21

sandrine.close@pnr-lorraine.com

L'équipe du Parc



Dominique PIERRE
Assistante de la Mission Vie du Territoire
Gestionnaire du GAL LEADER Ouest PnrL
03 83 84 25 22
dominique.pierre@pnr-lorraine.com



Martine BAUDIN
Chargée de l'accueil au sein de la Maison du Parc
et du courrier
03 83 81 67 67
martine.baudin@pnr-lorraine.com

Direction des Ressources Humaines



Martine RAVANELLO
Responsable
03 83 84 25 27
martine.ravanello@pnr-lorraine.com

Direction Administrative et Financière



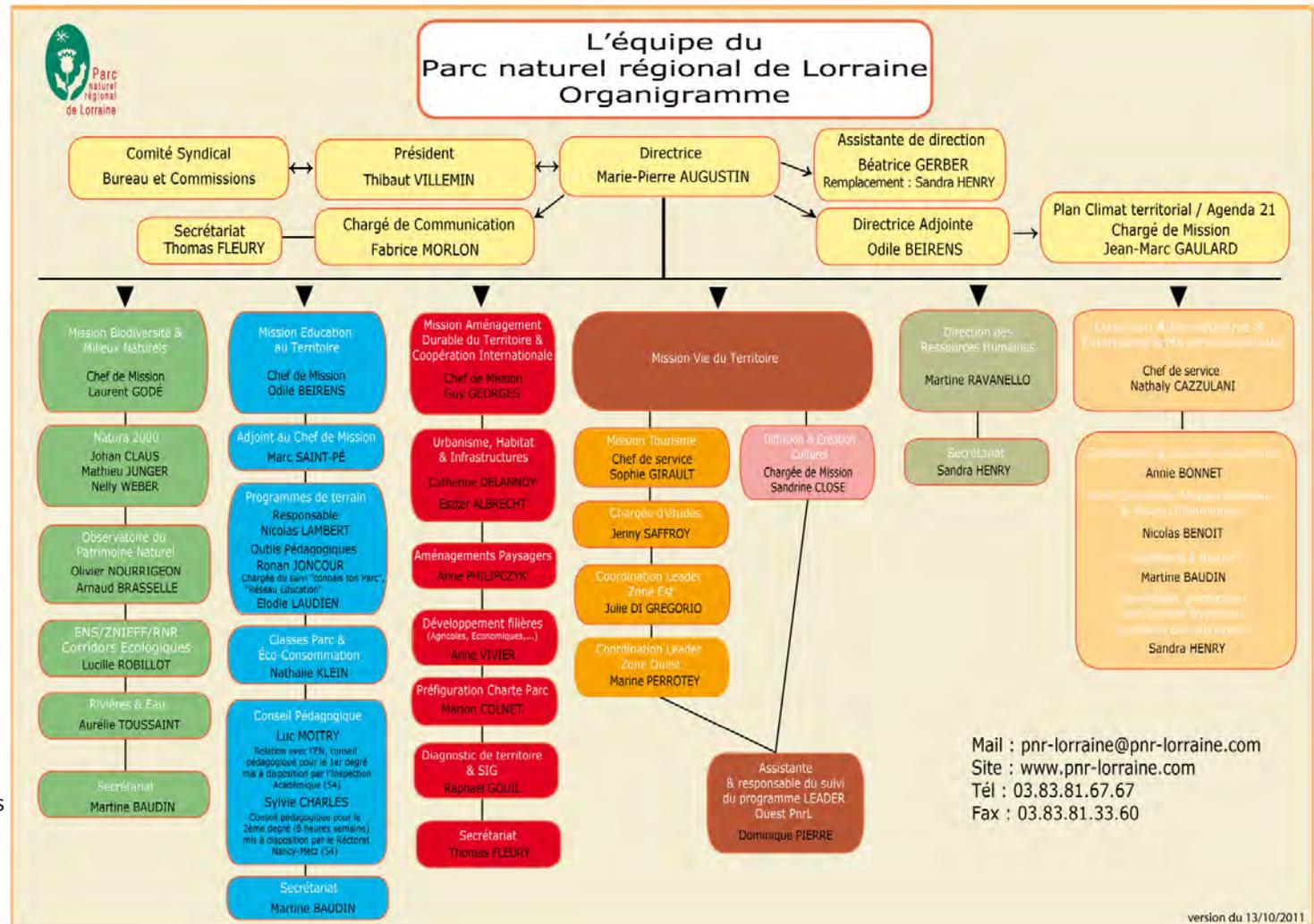
Nathaly CAZZULANI
Directrice Administrative et Financière
03 83 84 25 31
nathaly.cazzulani@pnr-lorraine.com



Annie BONNET
Chargée de la comptabilité et du suivi des conventions
03 83 84 25 28
annie.bonnet@pnr-lorraine.com



Nicolas BENOIT
Chargé de la comptabilité, du suivi des marchés publics, et des moyens généraux
03 83 84 25 29
nicolas.benoit@pnr-lorraine.com



Le budget 2011 du Syndicat Mixte

Le budget primitif du Syndicat Mixte du Parc a été voté par le Comité Syndical le 13 décembre 2010.

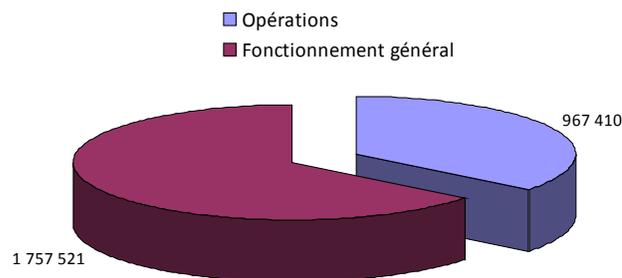
Le Syndicat Mixte du Parc peut conduire ses actions grâce à la participation financière de ses partenaires qui sont principalement l'Etat, la Région Lorraine, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle et ses adhérents.

En fonction des opérations, le Syndicat Mixte du Parc peut également compter sur le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Europe.

Enfin, la recherche de mécénat (EDF, RTE, ADEME...) permet de soutenir des programmes spécifiques.

Le montant global du budget de l'exercice 2011 s'élève à 2 724 931 € en section de fonctionnement.

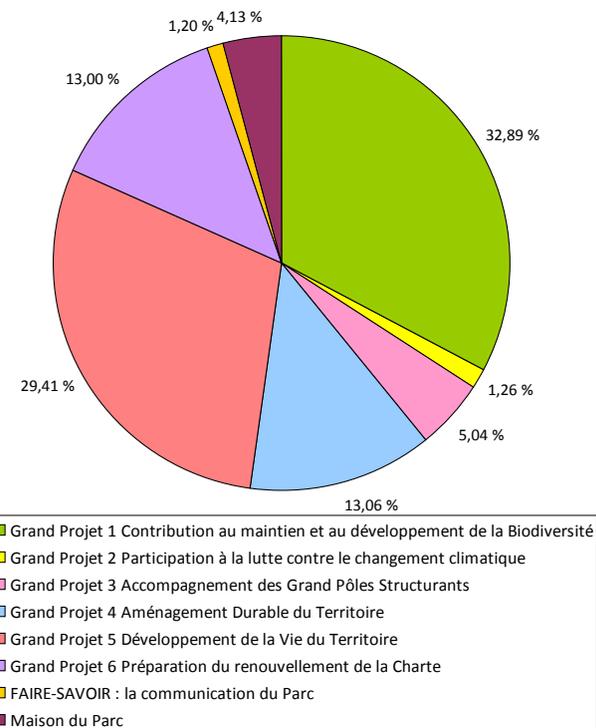
Budget 2011 du Parc (section de fonctionnement)



Répartition des recettes pour opérations

Partenaires	Subventions	%
Conseil Régional de Lorraine	353 450	36.64
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	21 500	2.22
Conseil Général de Meuse	22 876	2.36
Conseil Général de Moselle	15 000	1.55
Natura 2000	169 019	17.47
FEADER	58 365	6.03
Crédits LEADER	60 179	6.22
Crédits INTERREG	25 266	2.61
DREAL	118 948	12.30
FNADT	42 000	4.34
DRAC Lorraine	8 500	0.88
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	41 207	4.26
Crédits RTE	15 300	1.58
Fondation EDF	14 000	1.45
Boutiques du Parc	800	0.08
TOTAL	967 410	100

Répartition du budget par Grands Projets



Répartition des recettes pour fonctionnement

Partenaires	Subventions
Région Lorraine	1 403 857
Etat / DREAL	143 350
Cotisations	100 979
Fonds européens	84 589
Divers	15 325
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	9 421
TOTAL	1 757 521



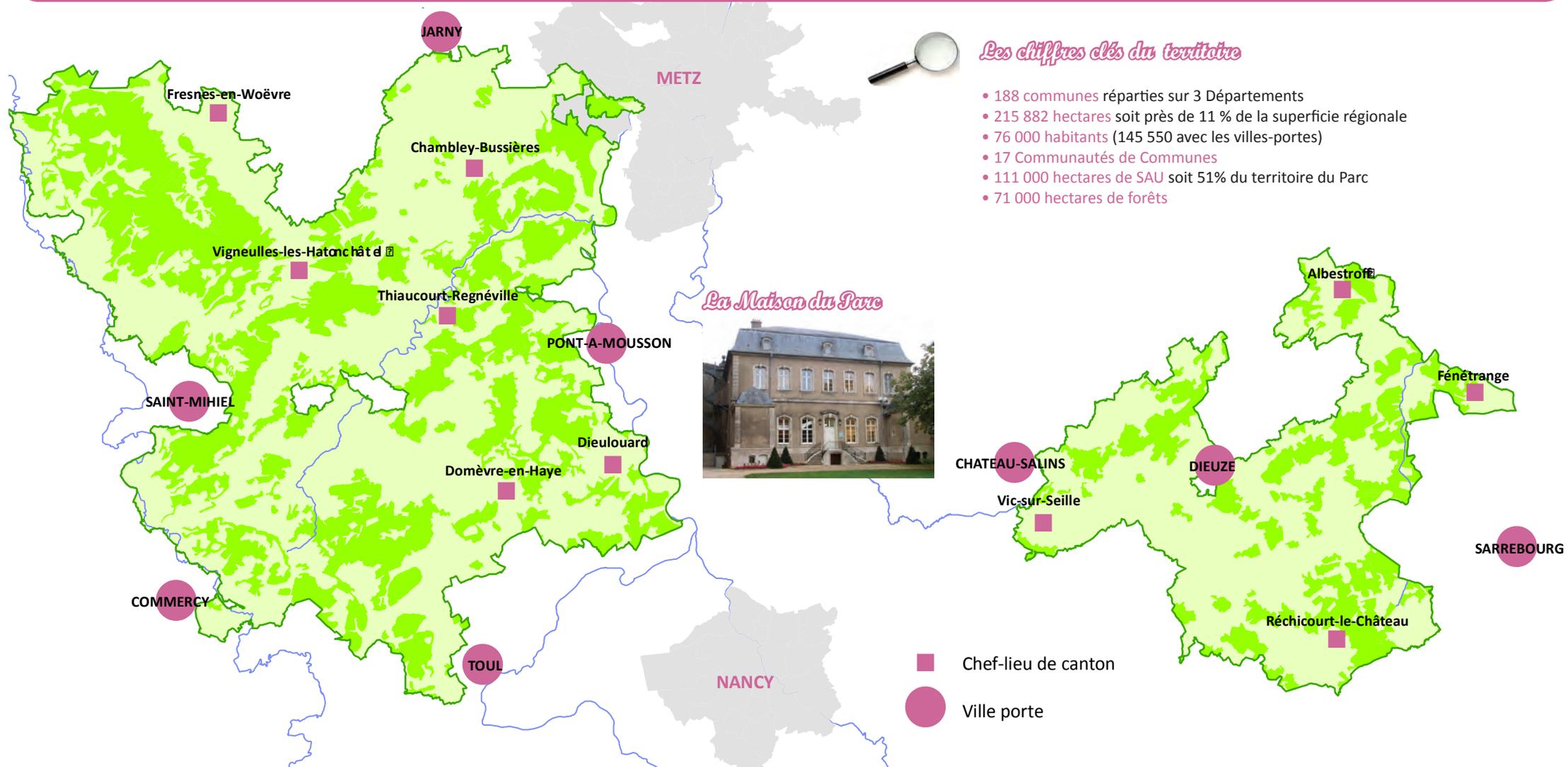
Carte d'identité du territoire



Les chiffres clés du territoire

- 188 communes réparties sur 3 Départements
- 215 882 hectares soit près de 11 % de la superficie régionale
- 76 000 habitants (145 550 avec les villes-portes)
- 17 Communautés de Communes
- 111 000 hectares de SAU soit 51% du territoire du Parc
- 71 000 hectares de forêts

La Maison du Parc



- Chef-lieu de canton
- Ville porte

Les 54 communes du Parc en Meuse

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroixsur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Mouilly, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Rémy-la-Calonne, Saulx-les-Champlon, Seuzey, Sommedieue, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin

Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Dampdivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenaucourt, Lironville, Lucey, Maldières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regnéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville

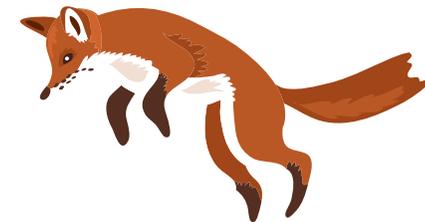
Les 57 communes du Parc en Moselle

Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guéblange-les-Dieuze, Guermange, Hampont, Haracourt-sur-Seille, Insuville, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Mousse, Moyenvic, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange

Glossaire

ABMC : American Battle Monuments Commission
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CCS : Communauté de Communes du Saulnois
CEE : Communauté Economique Européenne
CERPA : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages
CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipeement
CG : Conseil Général
CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes
Codecom : Communauté de Communes
COL : Centre Ornithologique Lorrain
CPEPESC : Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRAL : Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine
CSL : Conservatoire des Sites Lorrains
CSRPN : Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature
CUGN : Communauté Urbaine du Grand Nancy
DDT : Direction Départementale des Territoires
DocOb : Document d'Objectifs
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENS : Espace Naturel Sensible
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EDF : Electricité de France
ENSAIA : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural
FEP : Fonds Européen pour la Pêche
FLAC : Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale
FLORAINE : Association des Botanistes Lorrains
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL : Groupe d'Action Locale
GPS : Global Positioning System
GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement
INPL : Institut National Polytechnique de Lorraine
INTERREG : Programme de coopération transfrontalière
IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
LGV : Ligne à Grande Vitesse
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAET : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
OMA : Office Municipal pour l'Animation
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
OTSI : Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative
PCET : Plan Climat-Energie Territorial
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUS : Pôle Lorrain de l'Utilité Sociale
PNR : Parc naturel régional
PnrL : Parc naturel régional de Lorraine
PRADT : Programme Régional d'Animation et de Développement des Territoires
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIG : Système d'Information Géographique
SITLOR : Système d'Information Touristique Lorrain
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité
SRI : Service Régional de l'Inventaire
TGV : Train à Grande Vitesse
TVB : Trame Verte et Bleue
ZSC : Zone Spéciale de Conservation
ZPS : Zone de Protection Spéciale
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique





Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine



une autre vie s'invente ici...



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : THIBAUT VILLEMIN
 DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MARIE-PIERRE AUGUSTIN
 RÉDACTION / CONCEPTION : PNR LORRAINE / MARION COLNET
 ILLUSTRATIONS : LAURENCE SCHLUTH / CLAIRE PELOSATO / ANNE BRONNER
 IMPRESSION : IMPRIMERIE L'HUILLIER / FLORANGE 57192
 © PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE / TOUS DROITS RÉSERVÉS



Nous remercions tout particulièrement Laurence SCHLUTH pour le droit d'utilisation exceptionnel de ses illustrations de la faune et de la flore du territoire du Parc.



La Région
Lorraine



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Maison du Parc - Logis Abbatial
 Rue du Quai - BP 35
 54702 Pont-à-Mousson cedex
 Tél. : 03 83 81 67 67
 Fax : 03 83 81 33 60

Site internet : www.pnr-lorraine.com